

L'Unesco à la Conférence de l'O. N. U. sur l'Information

LES deux premières résolutions qui ont été adoptées sans opposition par la Conférence des Nations Unies sur la Liberté de l'Information qui siège depuis le 23 mars à Genève, s'inspiraient directement des travaux de l'Unesco.

La première félicite l'Organisation pour les enquêtes qu'elle a effectuées sur les besoins techniques des régions dévastées par la guerre et recommande que des mesures actives soient prises par l'Unesco et les Institutions spécialisées des Nations Unies pour répondre à ces besoins. La seconde approuve le projet de création d'un "Institut international de la Presse et de l'Information" sous les auspices de l'Unesco.

L'Unesco prend ainsi une part active aux travaux de la Conférence de Genève sur la Liberté de l'Information. Cette Conférence, qui a soulevé un intérêt considérable dans le monde entier, n'a pas encore terminé ses travaux. Elle réunit les délégués de 64 nations, ceux des Institutions spécialisées des Nations Unies et ceux de nombreuses Organisations gouvernementales et intergouvernementales.

Dans un important discours, prononcé à cette Conférence le 25 mars, le Dr. Huxley, Directeur général de l'Unesco, a défini les conditions de la Liberté de l'Information, en premier lieu "une répartition plus équitable des moyens matériels et techniques d'information et l'accès de tous aux connaissances techniques nécessaires en vue de l'utilisation de ces moyens", ainsi "qu'un sentiment de leurs responsabilités chez ceux qui utilisent les moyens d'information modernes". (On trouvera plus loin des extraits de cette allocution.)

Au cours des débats, plusieurs délégués ont invoqué l'autorité de l'Unesco en se référant directement au discours du Dr. Huxley. La délégation de l'Unesco à Genève, dont les chefs sont MM. John Grierson et René Maheu, y a également puisé des directives.

La Conférence de Genève a confié l'étude des questions figurant à son ordre du jour à quatre comités, dont deux s'occupent des problèmes techniques et professionnels. Ce sont surtout ces deux comités qui ont eu l'occasion de souligner l'importance des contributions apportées par l'Unesco.

Pour son étude de la libre publication et réception des informations, la Conférence s'est appuyée sur l'enquête sur les besoins techniques effectuée en 1947-48 par l'Unesco. Parmi les obstacles principaux au libre échange des informations, il faut citer le manque, particulièrement sensible depuis la guerre, d'instruments indispensables, tels que postes de radio, machines télétypes, presses à imprimer, et l'insuffisance criante des ressources en papier-journal.

Les délégués ont entendu le rapport de M. Desjardins, de l'Unesco, sur le travail accompli à ce jour par l'Organisation en vue de déterminer les besoins techniques des pays les moins favorisés, et sur les projets élaborés en vue d'une aide destinée à satisfaire ces besoins. M. Maheu a rendu compte des efforts tentés par l'Unesco pour remédier, au moyen d'un projet d'assistance mutuelle,

à la pénurie de papier-journal dans les pays pauvres ; il a également rappelé une déclaration de la délégation américaine qui a promis l'appui et la participation des Etats-Unis d'Amérique au programme d'aide immédiate à la Chine, à la France et aux Pays-Bas, en ce qui concerne le papier-journal.

A la suite de ces débats, les délégués ont approuvé à l'unanimité la résolution suivante :

"La Conférence, après avoir entendu le délégué de l'Unesco, félicite cette Organisation au sujet des enquêtes sur les besoins techniques et exprime le vœu que l'Unesco passe le plus vite possible à la réalisation des programmes que cette Organisation a établis à ce sujet... Recommande à l'Unesco de prendre, à très bref délai, avec l'aide d'autres Institutions spécialisées qui s'intéressent à ces questions, les mesures propres à donner satisfaction aux besoins de ces pays, recommande au Conseil économique et social de donner des directives à ses commissions régionales, ainsi que d'agir auprès des Institutions spécialisées compétentes, pour aider l'Unesco dans sa tâche..."

Le 6 avril, l'Unesco a fait connaître son point de vue sur l'importante question de la formation professionnelle des journalistes et sur la création d'un Institut international de la Presse. La délégation de l'Unesco a souligné que, si le problème de l'information, comme l'a dit le Dr. Huxley, est inséparable de celui du contenu de l'information, sa solution dépend en grande partie de la qualité du personnel de la presse et de la radio, de la largeur de vues, du degré de compréhension internationale dont ce personnel fait preuve. (Lire la suite page 7)

Enquêtes sur les besoins techniques

Des experts de l'Unesco viennent de quitter Paris pour aller poursuivre, dans les domaines de la presse, du cinéma et de la radio, les enquêtes sur les besoins techniques entreprises en 1947 dans les pays dévastés par la guerre. Nantis de questionnaires complets, ces experts entreprendront de nouvelles enquêtes qui doivent être menées sur les lieux et représentent un travail d'environ trois mois. Dès le retour à Paris de ces enquêteurs, leurs rapports seront étudiés et réunis en un volume qui contiendra une documentation détaillée, et sera comparable à l'ouvrage de 200 pages qui a été publié l'an dernier sous le titre "Rapport de la Commission des Besoins techniques : Presse, Radio, Film".

Les pays qui doivent faire l'objet d'une enquête cette année sont les suivants : Autriche, Bulgarie, Hongrie, Italie, Roumanie, Colombie, Cuba, Equateur, Haïti, Honduras, Pérou, République Dominicaine, Venezuela, Birmanie, Inde, Etats Malais, Pakistan.

Les questionnaires, qui portent sur quelque deux mille points, sont adressés, dans les pays intéressés, aux Gouvernements, aux établissements d'enseignement, aux sociétés commerciales et aux représentants des professions libérales ; ils ont trait aux quantités disponibles de papier journal et autres matières premières, au genre et à la quantité de moyens dont disposent l'édition, le cinéma et la radio, à la formation professionnelle et technique et aux obstacles qui s'opposent à la libre circulation des informations.



(Official UN Photo. Dept. of Public Information.)
Le Dr. Julian Huxley, Directeur général de l'Unesco, et M. John Grierson, chef de la Section de l'Information des Masses et des Services de Presse, à une séance de la Conférence de Genève.

PROGRAMME D'ACTION adopté pour l'Allemagne

À la suite de négociations avec les commandants britannique, français et américain des zones d'occupation en Allemagne, il a été décidé, avec l'approbation unanime du Conseil exécutif, que l'Unesco va étendre l'application de certaines parties de son programme mondial à l'Allemagne. Les échanges de publications entre l'Allemagne et le monde ex-

térieur, et l'étude de problèmes que posent les échanges entre ressortissants allemands et étrangers, et des possibilités qui s'offrent dans ce domaine, sont au nombre des projets que l'Organisation se propose de mettre en œuvre. Il s'agit dans les deux cas de multiplier les contacts entre l'Allemagne et le reste du monde.

Un autre projet prévoit que l'Unesco étudiera la question des manuels scolaires en usage en Allemagne dans les trois zones, dont les manuels, du point de vue de l'Unesco, doivent satisfaire la préparation et la publication de ces manuels. Pour commencer, l'Unesco agira seulement dans les trois zones occidentales, ses représentants n'ayant pu encore entrer en rapport avec les autorités russes d'occupation.

L'approbation du Conseil exécutif a été acquise après trois jours de délibérations, lors d'une session extraordinaire du Conseil tenue à Paris les 2, 3 et 4 avril. Le Conseil a décidé également d'accélérer les négociations avec le Commandant suprême allié au Japon, afin que l'Unesco puisse entreprendre une action du même ordre dans ce pays.

Le membre polonais du Conseil exécutif a insisté pour que toute activité de l'Unesco en Allemagne soit conduite avec une grande prudence. Le membre tchécoslovaque, M. Opocensky, qui s'est trouvé dans l'impossibilité d'assister à la session, a fait savoir par télégramme qu'il était opposé à toute action immédiate en Allemagne.

M. Walter H.-C. Laves, Directeur général adjoint, s'est rendu récemment à Berlin pour étudier avec les commandants alliés des zones d'occupation la question de l'activité de l'Unesco en Allemagne. Il a eu des entretiens avec le général Sir Brian Robertson, commandant de la zone britannique, le général Lucius D. Clay, commandant de la zone d'occupation des Etats-Unis, et le général Noiret, suppléant du général Koenig, commandant de la zone française ; mais il n'a pu rencontrer le général Sokolovsky, commandant de la zone russe.

M. Huxley définit à Genève la liberté de la presse

Nous publions ci-dessous les principaux extraits du discours prononcé le 25 mars dernier, à la Conférence des Nations Unies sur la Liberté de l'Information, à Genève, par le Dr. Julian Huxley, Directeur général de l'Unesco.

Je n'ai pas besoin de souligner l'intérêt que l'Unesco porte à la liberté de l'information. Cette liberté conditionne son efficacité dans le domaine qui lui est propre. La Charte de l'Unesco reconnaît ce rapport fondamental entre la liberté de l'information et le progrès de l'éducation, de la science et de la culture.

L'Unesco a activement participé à chacune des étapes des travaux qui ont préparé la présente conférence, tant dans le cadre de la sous-commission de la liberté de l'information que par une collaboration des Nations Unies. Nous voici arrivés au moment d'aborder des décisions pratiques.

L'Unesco ne saurait se contenter d'exprimer tout son intérêt aux problèmes ici posés, mais par la nature même des tâches auxquelles elle est vouée en tant qu'agence spécialisée, elle est tenue de souligner son désir et aussi son devoir d'aider au succès réel de cette Conférence.

Cette Conférence a pour but de préparer des dispositions internationales qui fassent de la liberté de l'information, considérée comme un des droits fondamentaux de l'homme, une réalité aussi effective que possible. Sans doute convient-il de se mettre d'accord sur un certain nombre de principes directeurs... Permettez-moi de rappeler ici le conseil que nous donna M. Jacques Maritain dans son discours inaugural à notre Conférence Générale de Mexico.

Cherchant à situer les bases de la coopération internationale dans le domaine de l'esprit, le philosophe français distingua entre les idéologies spéculatives ou explicatives — entre lesquelles l'accord

est sans doute impossible — et les principes d'action, sur lesquels les hommes s'accordent en général parce qu'ils expriment en fait leur commun vouloir d'être humains.

M'inspirant de ces observations, je dirai que c'est une conception pratique — non théorique — de la liberté de l'information, susceptible d'être admise à travers les différences de structure et de culture des Etats qui, à mon sens, est la mieux appropriée à notre dessein.

Aussi bien, rien ne répugne plus à l'esprit de liberté que les abstractions. Une liberté ne se définit que dans les termes les plus concrets... C'est une force agissante, ou ce n'est rien... Le problème est donc essentiellement un problème d'organisation des puissances spirituelles aussi bien que matérielles : c'est dans l'action et par l'action que s'incarne le concept de liberté.

C'est en outre la pensée de l'Unesco que ces principes d'action ne tirent leur force et leur valeur que de leur rapport aux besoins réels et patents des peuples, besoins éprouvés en commun, évalués en commun et réalisés en commun.

L'Unesco considère que ce concept des besoins et de leur satisfaction devrait former la base de toutes nos discussions, si nous voulons être des hommes pratiques au service de l'humanité. C'est là, nous semble-t-il, le seul concept qui donne un visage commun et caractéristique à la situation présente du monde... La liberté de l'information n'est ni un luxe ni un idéal : c'est une nécessité si nous ne voulons pas que les privations et les misères qu'on voit aujourd'hui dans le monde nous éclatent au visage.

Or c'est un fait, dans ce domaine des connaissances, des recherches et des pensées, chaque groupe, de par son expérience et son génie, a quelque chose à donner à l'humanité... Le progrès

(Lire la suite page 3)

- ✱ W.H.C. Laves : L'Unesco et l'O.N.U. Page 2.
- ✱ L'héritage culturel arabe. Page 3.
- ✱ L'éducation de base en Haïti et en Afrique. Pages 4-5.
- ✱ B. Flornoy : En remontant l'Amazonie. P. 7.

ON ne saurait douter que la paix du monde dépende aujourd'hui de l'efficacité des Nations Unies et des institutions spécialisées qui s'y rattachent. L'Unesco est l'un des éléments de la charpente que constituent les organismes des Nations Unies; elle est régie par les principes et les postulats sur lesquels se fonde la Charte des Nations Unies, et fonctionne en collaboration aussi étroite que possible avec toutes les institutions qui y participent.

Dans l'organisation mondiale ainsi constituée, l'Unesco a un rôle particulier et précis à remplir. En termes simples, ce rôle est de favoriser la compréhension internationale par l'intermédiaire de la science, de l'éducation et de la culture.

Comme la plupart des conventions, celle qui a créé l'Unesco présente un sens différent pour chacun, parce que chacun se propose un objectif différent, et que cette convention, comme toutes les autres, contient beaucoup de formules générales susceptibles d'interprétations diverses. C'est ainsi qu'en certaines occasions, un choix a paru s'imposer entre deux conceptions extrêmes du rôle de l'Unesco. Pour les uns, cette Organisation doit se consacrer entièrement à ce qui peut avoir un effet immédiat sur la paix et la compréhension internationales. Pour d'autres, elle doit encourager dans les domaines de la science, de l'éducation et de la culture, cette collaboration internationale dont peut résulter un apaisement dans les rapports internationaux. Le programme de l'Organisation doit réaliser un équilibre entre ces deux opinions.

Un examen même superficiel des problèmes internationaux les plus critiques à l'heure actuelle nous confirme dans l'opinion qu'il est indispensable de trouver un terrain d'entente et de compréhension entre tous les peuples de la terre si l'on veut que l'idéal des Nations Unies ait une chance de succès. Les barrières qui s'opposent à des communications libres et objectives et à une communauté de pensée entre les populations de l'Est et de l'Ouest, de l'Europe orientale et de l'Europe occidentale, et entre les territoires occupés et le reste du monde, ces barrières sont si fortes que même les buts les plus élémentaires et les plus communs de paix et de prospérité se trouvent hors de portée. Aider à établir des communications fondées sur un intérêt commun pour l'éducation, la science et la culture, et augmenter ainsi les chances de compréhension internationale, telle est la fonction spéciale de l'Unesco parmi les Institutions des Nations Unies.

Trois postulats fondamentaux

COMME on l'a déjà laissé entendre, les postulats fondamentaux des Nations Unies et des Institutions spécialisées sont essentiellement les mêmes; et parmi ceux-ci, il en est trois qui revêtent une importance particulière.

Le premier est que les nations du monde et les activités de leurs ressortissants ont atteint un degré d'interdépendance tel que le maintien de la paix et l'entretien de bons rapports économiques, culturels, sociaux et politiques ne sauraient plus dépendre exclusivement de l'initiative des différentes nations; les méthodes applicables à une communauté mondiale sont devenues nécessaires.

Le second postulat est que la nécessité de telles méthodes est suffisamment reconnue par les peuples et les nations pour leur faire admettre l'idée d'une collaboration dans le cadre des Nations Unies et les inciter à rechercher des solutions véritablement internationales aux problèmes internationaux: une attitude favorable à une communauté mondiale est indispensable.

Le troisième postulat est qu'il est possible de créer des institutions dépendant des Nations Unies, pourvues d'un personnel compétent, capable et disposé à adopter des principes purement internationaux de pensée et d'action: il est possible de créer un corps de fonctionnaires au service d'une communauté mondiale.

Pour atteindre les objectifs des Nations Unies et des Institutions spécialisées, il est indispensable d'admettre et de mettre en pratique ces postulats.

Les problèmes à résoudre

LES Nations Unies et les Institutions spécialisées étaient conçues, vers la fin de la seconde guerre mondiale, comme des organismes destinés à résoudre les problèmes communs à un monde se proposant les objectifs de paix et de liberté exposés dans la Charte de l'Atlantique. Ces problèmes intéressent tous les aspects de l'activité humaine, qu'elle se déploie sur le plan économique, politique, financier, social, culturel, éducatif, scientifique, etc... Dans un monde où les hommes vivent encore dans des Etats nationaux fortement organisés, qu'animés souvent le nationalisme, le régionalisme, les préjugés et l'éthnocentrisme, étaient apparus de nombreux rapports organiques qui rendaient l'acceptation de la thèse du "monde uni" indispensable au maintien de la prospérité et de la paix. Déjà l'effort de guerre commun accompli en 1914-18 avait donné naissance à la Société des Nations, laquelle permit d'acquiescer une expérience précieuse des méthodes d'action convenant à une communauté mondiale. La coopération des Nations Unies au cours de la deuxième guerre mondiale fit renaître la conviction que

des méthodes d'action internationale pourraient permettre de faire face à des problèmes mondiaux urgents, dont la solution aurait une influence déterminante sur les perspectives de paix, de prospérité et de progrès de l'humanité.

Il est évident que la création de l'Unesco elle-même avait pour prémisses l'acceptation de ce même postulat: son acte constitutif et les buts qu'elle se propose visent à fournir aux hommes les plus divers par leurs croyances religieuses, leurs idées politiques et leurs cultures, les moyens d'agir dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture.

Le second postulat, selon lequel une attitude favorable à une communauté mondiale est indispensable à l'édification d'un monde pacifique, trouve un écho dans les parties du programme de l'Unesco qui ont trait à l'éducation par le développement de la compréhension internationale, au développement des moyens d'information des masses, aux échanges de personnes et de renseignements, etc. Toutes ces activités tendent à faire naître et à renforcer l'habitude d'adopter un point de vue mondial en ce qui concerne les problèmes mondiaux.

L'organisation de l'Unesco présente certains caractères particuliers destinés à favoriser le développement d'un sens civique mondial. Bien que l'Unesco soit une Institution intergouvernementale, sa tâche essentielle consiste à faciliter l'établissement d'un pays à l'autre de relations personnelles directes dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture. Il est bien évident

Le discours du Dr Huxley

(Suite de la première page)

économique, social, spirituel exige les plus larges échanges, suivant la formule centenaire: de chacun ses moyens à chacun selon ses besoins. Le développement au cours des dernières décades des instruments de communication des pensées par le mot et par l'image a fourni à ces échanges des possibilités extraordinaires... L'idéal moral de la communauté humaine est devenu aujourd'hui, sur le plan technique, un fait d'expérience quotidienne. Encore faut-il que la disposition des moyens nécessaires ne soit pas concentrée entre les mains de monopoles de droit ou de fait. Les monopoles, qu'ils poursuivent des fins politiques ou des intérêts commerciaux sont incompatibles avec la liberté de l'information. L'information doit être un échange et une confrontation, si l'on veut non seulement préserver la diversité des cultures qui fait la richesse du génie humain, mais encore faire servir l'information à la compréhension mutuelle des peuples et, partant, à la paix et au progrès.

Une juste égalisation des moyens matériels et de l'outillage, une mise en commun des techniques par un apprentissage mutuel sont donc parmi les conditions fondamentales de la réalisation effective de la liberté de l'information sur le plan international. Il est enfin une autre notion qu'il est nécessaire d'associer étroitement à celle de liberté: c'est la notion de responsabilité. Toute liberté qui s'exerce est une intervention dans le destin d'autrui. La responsabilité est la conscience qu'un homme prend de l'efficacité de l'intervention de sa liberté dans la conscience et la vie de ses semblables. Quand il s'agit de l'information des masses elle est immense. Et elle est à son maximum dans les échanges internationaux, parce que l'efficacité devient de plus en plus incontrôlable à mesure qu'elle se fait plus lointaine et pénètre dans un milieu étranger, où la compréhension devient plus difficile.

Le contenu de l'information

Ceci met en cause le contenu de l'information. La réalisation de la liberté de l'information ne consiste pas simplement à ouvrir à travers le monde le plus large accès possible à n'importe quelle information pour n'importe qui, n'importe où, n'importe quand. L'anarchie d'un pareil laissez-faire n'est pas moins contraire aux exigences de la notion de liberté qu'aux nécessités d'une situation caractérisée à la fois par l'inégalité des moyens, la diversité des besoins et des obstacles, l'acuité des dissensions.

Quiconque a le souci de la paix d'abord, de la dignité humaine et du progrès, doit dénoncer la propagande, les nouvelles déformées, la vulgarité dont ceux qui ont la charge d'informer le public se rendent trop souvent coupables. Les organisations professionnelles, avec leurs codes de conduite et leur discipline, ont ici un grand rôle social à jouer, d'auto-critique et d'éducation, qui leur revient en propre.

Mais quels critères adopter dans l'appréciation du contenu de l'information? Il n'en est aucun en dehors de celui de la vérité, si la liberté d'in-

Tâches de l'Unesco et des Nations Unies

par M. Walter H. C. LAVES

Directeur général adjoint

qu'un tel effort se heurte à de nombreuses difficultés de procédure, en particulier à l'égard des gouvernements des Etats membres, étant donné que le monde actuel est organisé sur des bases nationales. La conduite de la politique étrangère est une fonction gouvernementale, et la vie et les activités des individus et des organisations privées sont généralement regardées comme relevant de la surveillance des différents Etats nationaux. Le succès de ces tentatives visant à multiplier les contacts directs entre des individus séparés par des frontières nationales implique que les Etats membres acceptent peu à peu la notion d'une communauté mondiale.

Un objectif commun

UN autre exemple de l'incidence structurale du deuxième postulat est fourni par la clause de l'Acte constitutif qui prévoit la création de commissions nationales ou d'organismes de coopération de l'Unesco. Au cours de chacune des conférences générales, il a été enjoint au secrétariat de prendre des mesures effectives en vue de faciliter l'institution de tels organismes. Ceux-ci groupent ceux qui, dans chacun des Etats membres, s'intéressent vivement à l'Unesco et le programme de l'Organisation vise à faire appel aux activités de ces commissions nationales et organismes de coopération. Le développement de groupes de cette espèce, unis par un objectif commun et des programmes semblables, fournit aux peuples du monde, un nouveau moyen d'entrer en rapports par des voies qui reçoivent l'approbation de leurs gouvernements respectifs.

Sous un autre angle encore, le fonctionnement de l'Unesco implique l'existence d'un terrain d'entente commun aux populations des divers Etats membres et



fait fond sur le second postulat. Les dix-huit personnalités, élues par la Conférence générale parmi les délégués présents qui composent le Conseil exécutif de l'Organisation, sont choisies pour leur compétence en matière d'arts, de lettres, de sciences, d'éducation et de diffusion de la pensée. Ces membres ne sont pas désignés par leurs gouvernements; selon les dispositions de la Convention créant l'Unesco, ils exercent leurs fonctions en tant qu'individus et non en tant que délégués gouvernementaux. Le Conseil assume la charge de la mise en œuvre du programme voté par la Conférence générale. Il constitue donc en fait un véritable Conseil mondial de la science, de l'éducation et de la culture dont les membres ne sont pas à ce titre responsables de leurs actes devant les gouvernements, mais sont en fait responsables de l'exécution du programme d'une organisation internationale à laquelle les gouvernements des Etats membres ont accordé leur appui.

Dans certains pays, quelques-uns des délégués à la Conférence générale, parmi lesquels le Con-

seil exécutif est élu, sont désignés par des groupes professionnels qui composent les Commissions nationales ou les organismes de coopération de l'Unesco. A cet égard encore, un pas de plus a été fait vers l'édification de la communauté mondiale.

L'idée même de confier aux Nations Unies l'élaboration et la réalisation de projets d'action dans des domaines intéressants tous les pays repose sur le troisième postulat, puisqu'elle implique qu'il est possible de pourvoir les organismes des Nations Unies d'un personnel prêt à se vouer au service d'une organisation internationale, et renoncer aux points de vue strictement nationaux qui leur ont ordinairement été inculqués.

La Société des Nations et certaines autres Institutions internationales antérieurement fondées avaient beaucoup fait pour constituer un tel personnel, et les organismes des Nations Unies ont pu s'inspirer, en créant leurs propres services, de ces nombreux précédents et de la vaste expérience ainsi acquise.

Difficultés

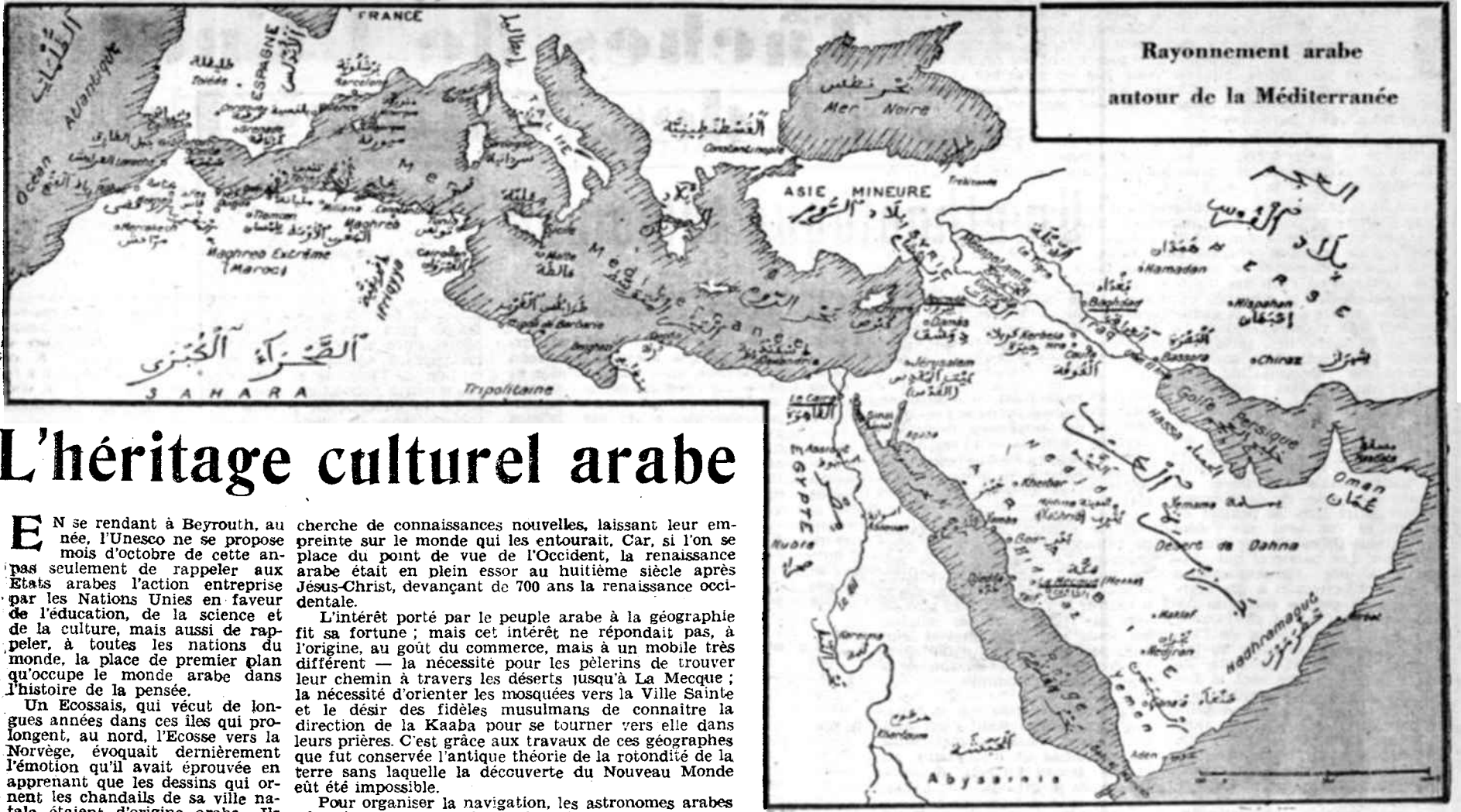
L'UNESCO s'achemine vers la constitution d'un corps de ce genre, bien que les circonstances lui aient été jusqu'ici peu propices à cet égard. Le caractère incertain que son programme a nécessairement gardé au cours de la première année; la nécessité de recruter un personnel dans un temps très restreint pour faire face à la date-limite de la Conférence annuelle de 1947; l'impossibilité où l'Unesco s'est ainsi trouvée de poursuivre la réalisation d'un programme de recrutement mondial de grande envergure; la tendance qu'ont les Etats membres à éviter de priver l'Administration et l'économie nationales des services d'une élite; et finalement les incertitudes inévitables de la situation politique internationale d'après guerre, tous ces facteurs ont été autant d'obstacles à la création effective d'une véritable équipe de fonctionnaires internationaux.

La constitution d'un Secrétariat n'exige pas seulement le recrutement du personnel voulu. Elle exige également que soient pris en considération chaque jour les problèmes que pose l'instauration d'un corps solidement charpenté de fonctionnaires mis au service d'un but commun, et dotés d'une organisation bien conçue. Il s'agit là, en partie, de donner l'impulsion directrice nécessaire non seulement à partir du sommet, mais du haut en bas de l'Organisation. En partie aussi il s'agit d'une question de langues; car il faut que les membres du Secrétariat se comprennent entre eux. Mais plus encore que tout cela, il s'agit d'amener des individus issus de groupes sociaux radicalement différents et ayant appartenu à des institutions diversement organisées, mais qui se vouent néanmoins à un idéal commun, à adopter, au cours de leurs travaux, des habitudes et à établir des relations auxquelles tous puissent souscrire. Aucun des systèmes appliqués dans les différents pays ne saurait convenir; chacun d'entre eux doit fournir ce qu'il a de meilleur en vue de la création d'une administration internationale.

Rapprochement international

TOUS les organismes des Nations Unies ont eu à faire face à ces problèmes; mais des difficultés particulières se sont présentées dans le cas de l'Unesco, parce que cette Institution a besoin d'un personnel technique qui, la plupart du temps, n'a pas l'expérience des services administratifs, ni des travaux d'organisations internationales.

L'activité de l'Unesco fournit un nouvel instrument de rapprochement international. A mesure que ses activités se développent et portent leurs fruits, elles assurent une base de plus en plus solide à cette compréhension et à cette expérience internationales dont dépendent l'efficacité des Nations Unies et des Institutions qui s'y rattachent.



L'héritage culturel arabe

EN se rendant à Beyrouth, au mois d'octobre de cette année, l'Unesco ne se propose pas seulement de rappeler aux États arabes l'action entreprise par les Nations Unies en faveur de l'éducation, de la science et de la culture, mais aussi de rappeler, à toutes les nations du monde, la place de premier plan qu'occupe le monde arabe dans l'histoire de la pensée.

Un Écossais, qui vécut de longues années dans ces îles qui prolongent, au nord, l'Écosse vers la Norvège, évoquait dernièrement l'émotion qu'il avait éprouvée en apprenant que les dessins qui ornent les chandails de sa ville natale étaient d'origine arabe. Ils avaient été amenés d'Espagne, sur un galion qui vint s'échouer sur l'une des îles Sorlingues, à la fin du seizième siècle. Il rappelait son émotion le jour où il avait appris à l'école que le mot "algèbre" venait de l'arabe, que le mot "chimie" était dérivé de l'arabe "alchimie", et aussi que "Sinbad le Marin" et les "Mille et une Nuits" ne formaient qu'une partie d'une littérature poétique infiniment riche.

Nul doute que les philosophes et les savants, qui se réuniront à Beyrouth pour la troisième session de la Conférence générale de l'Unesco, ne trouvent l'occasion de souligner, comme il convient, ce fait, étonnant et capital dans l'histoire de la pensée, qu'entre la chute de l'Empire romain et la Renaissance européenne, ce fut le peuple arabe qui maintint la tradition intellectuelle de la Grèce et nous transmit, en particulier, la doctrine d'Aristote.

C'est au peuple arabe que les arts et les techniques de l'algèbre, de la trigonométrie, des mathématiques, de la géographie, de la médecine et de la botanique, doivent d'avoir pu poursuivre leur développement historique au cours de "l'Age des Ténébres". En réalité, c'est grâce à la sagesse et aux lumières des cours arabes, après l'année 700, que la civilisation européenne a été sauvée. Il n'est pas étonnant que le roi Richard Ier ait trouvé en Saladin le héros cultivé que sir Walter Scott décrit dans "Le Talisman". L'Angleterre du douzième siècle rencontrait à son insu celle du seizième.

L'une des principales tâches de l'Unesco est le développement des moyens d'information des masses, de la presse, de la radio et du cinéma — au service de la compréhension internationale de la paix. Autrefois, les communications étaient lentes. Lorsque les Arabes parvinrent jusqu'en Chine, ou rédigèrent la première description que l'on possède de la Tchécoslovaquie et de la cité de Prague, leurs observations mirent longtemps à se transmettre, plus longtemps encore à se diffuser.

Les motifs décoratifs persans mirent 300 ans à atteindre l'Espagne, par l'intermédiaire de l'architecture, des enluminures et des dessins arabes.

"En quête de savoir"

Pour expliquer l'influence exercée par les Arabes sur la civilisation occidentale, nous pouvons avoir recours à deux procédés : ou bien exposer dans leurs grandes lignes des faits importants et véridiques, mais incapables de toucher le lecteur parce qu'ils sont trop éloignés de la vie quotidienne; ou mentionner au hasard quelques-uns des objets familiers que l'Occident a hérités du monde arabe, et dont nous n'apprécions qu'à demi la valeur tant que l'histoire ne nous en a pas fait découvrir soudain, avec surprise, l'origine.

Les pièces de monnaie arabes du dixième siècle, trouvées à poignées dans une île lointaine de la mer Baltique, le voyage à Zanzibar de l'historien Al-Mas'udi "en quête de savoir", l'existence d'une route commerciale régulière reliant l'Espagne à l'Asie centrale, — ces quelques faits nous indiquent, avec quelle ardeur les Arabes ont sillonné les mers à la re-

cherche de connaissances nouvelles, laissant leur empreinte sur le monde qui les entourait. Car, si l'on se place du point de vue de l'Occident, la renaissance arabe était en plein essor au huitième siècle après Jésus-Christ, devant de 700 ans la renaissance occidentale.

L'intérêt porté par le peuple arabe à la géographie fit sa fortune; mais cet intérêt ne répondait pas, à l'origine, au goût du commerce, mais à un mobile très différent — la nécessité pour les pèlerins de trouver leur chemin à travers les déserts jusqu'à La Mecque; la nécessité d'orienter les mosquées vers la Ville Sainte et le désir des fidèles musulmans de connaître la direction de la Kaaba pour se tourner vers elle dans leurs prières. C'est grâce aux travaux de ces géographes que fut conservée l'antique théorie de la rotondité de la terre sans laquelle la découverte du Nouveau Monde eût été impossible.

Pour organiser la navigation, les astronomes arabes donnèrent un nom à la plupart des étoiles de l'hémisphère nord. Les noms d'Acra et Algedi, Alkair et Deneba, ont été transmis jusqu'à nous. Les termes techniques tels que azimuth, nadir et zénith, ont été également inventés par eux.

Les découvertes des navigateurs, les inventions des penseurs et des chercheurs de cette époque furent, pour la première fois dans l'histoire, consignées sur du papier. Pendant la même période, plusieurs siècles avant Gutenberg, des systèmes de reproduction mécanique furent inventés pour permettre la diffusion des écrits. Il n'est pas jusqu'au droit d'auteur, pour lequel l'Unesco se préoccupe aujourd'hui d'établir une réglementation internationale, qui n'ait fait l'objet chez les Arabes, il y a plusieurs siècles, d'une législation rigoureuse.

Les mots : julep, soda, sirop et sorbet, non seulement dérivent de l'arabe, mais dénotent une civilisation où l'on connaissait déjà certaines des douceurs de la vie.

Soucieux de se rendre la vie plus agréable, les Arabes ont développé au plus haut point l'art du tissage : ils ont créé les soieries, les satins et les tapisseries. La ville de Damas était la patrie du damas, Mossoul, de la mousseline, Bagdad, des baldaquins : une profusion de couleurs chatoyantes et de dessins éclatants.

C'est ainsi que l'Occident assimila peu à peu la culture arabe. De l'Espagne, les arts et les coutumes arabes pénétrèrent en Provence (on en retrouve la trace dans les chansons exquises des troubadours), de là en Lorraine, et de Lorraine ils se répandirent dans l'Europe entière.

Malgré ces contacts, hélas ! il reste bien des choses que les Occidentaux n'ont jamais apprises ! La magnifique littérature du monde arabe est presque entièrement enclose en des livres hermétiquement scellés par la trop grande ignorance occidentale de la langue arabe.

Le monde arabe a connu son premier éclat, il y a 1.000 ou 1.200 ans; mais de nos jours encore, dans certains domaines de la pensée, l'Occident est loin de l'avoir rattrapé. C'est ainsi, par exemple, que, depuis longtemps, les Arabes exigent du médecin qu'il soit non seulement docteur en médecine, mais un métaphysicien, un philosophe et un sage afin de pouvoir comprendre toute la valeur de l'élément psychologique dans la guérison.

L'œuvre accomplie dans ce domaine est telle qu'Avicenne (Ibn Sina : 980-1037 de notre ère) qui, non content d'être à la fois médecin et philosophe, fut aussi un philologue et un poète, fut considéré par l'Occident, jusqu'au dix-septième siècle, comme la lumière de la médecine. Avicenne est bien l'incarnation de la sagesse arabe dont les plus grands représentants semblent embrasser, en une seule personne, presque toutes les activités propres à l'homme.

Un autre philosophe arabe, Ibn-Roschid, bien connu en Europe occidentale sous le nom d'Averroès, a donné dans ses multiples écrits (on conte qu'ils représentent plus de 10.000 feuilles de papier) la somme de la philosophie arabe jusqu'à la fin du douzième

Le Liban se prépare à recevoir l'Unesco

Le Directeur général dans le Levant

Le Dr. Julian Huxley, Directeur général de l'Unesco, a entrepris un voyage de cinq semaines dans le Proche-Orient, pour inviter les différents États de cette région à se faire représenter comme membres à la troisième session de la Conférence générale de l'Organisation qui s'ouvrira à Beyrouth le 14 octobre prochain.

Le Dr. Huxley doit visiter la Turquie, le Liban, la Syrie, la Transjordanie, l'Irak, l'Iran et l'Égypte. Seuls la Turquie, le Liban, la Syrie, l'Arabie saoudite et l'Égypte font actuellement partie de l'Unesco.

Le Dr. Huxley est accompagné de M. Claude Berkeley, son Chef de Cabinet, et par le Dr. Ghulam Ali Raadi, détaché par le Gouvernement de l'Iran auprès de l'Unesco. Ce dernier poursuit actuellement une enquête sur les questions culturelles dans le Proche-Orient.

Le voyage du Dr. Huxley a notamment pour but de resserrer les liens de coopération entre l'Unesco et les Gouvernements du Proche-Orient, ainsi que leurs institutions culturelles. Ainsi se trouve soulignée l'importance de la Conférence de Beyrouth, où les pays du Proche-Orient trouveront une occasion sans précédent de faire connaître leur culture à des délégués venus de toutes les parties du monde. En outre, le Dr. Huxley doit attirer l'attention des gouvernements sur le rôle décisif que sont appelées à jouer les Commissions nationales pour mener à bien l'œuvre de l'Unesco.

Pendant la Conférence, le Gouvernement du Liban et l'Unesco

AU cours de sa deuxième session à Mexico, la Conférence générale a accepté, sur l'invitation du Liban, de tenir à Beyrouth sa troisième session. Au mois de février, le Conseil Exécutif a confirmé cette décision et a fixé la date de la conférence au 4 octobre, et sa durée provisoirement jusqu'au 6 novembre.

Deux membres du Secrétariat ont fait, en janvier, un voyage à Beyrouth pour étudier les ressources et les possibilités de cette ville, compte tenu des divers problèmes techniques que pose une session de la Conférence. Très chaleureusement accueillis par les autorités et les services libanais, ils ont réuni d'utiles renseignements et reçu des offres de concours qui permettront de résoudre ces problèmes.

Le local qui semble le plus approprié aux travaux de la session, est un groupe de bâtiments situé à deux cents mètres du rivage et à un quart d'heure de voiture du centre de la ville. Les bâtiments existants permettront d'offrir des bureaux à toutes les délégations. Mais il est également nécessaire de construire trois salles pour les séances plénières et les séances de commissions.

On espère pouvoir recruter sur place une grande partie du personnel technique et réduire ainsi au minimum indispensable les déplacements du personnel du Secrétariat, qui constituent la dépense la plus élevée du budget de la Conférence.

Les autorités du pays invitent ont bien voulu prendre à leur charge toutes les dépenses de matériel, de mobilier et d'aménagement des locaux et notamment la

location de tous les appareils requis pour l'interprétation simultanée qui sera installée dans deux ou trois salles.

L'anglais et le français seront les langues de travail, mais pour assurer un large rayonnement aux travaux de la Conférence dans tout le Proche-Orient, les autorités libanaises demandent que l'arabe soit utilisé comme langue de travail dans les séances où sera employée l'interprétation simultanée. En outre, les documents principaux et le Journal de la Conférence seront traduits en arabe. Le personnel requis pour l'interprétation, la traduction et la préparation des documents en langue arabe sera recruté et payé par le gouvernement libanais.

Ordre du jour et organisation des travaux

À la fin du mois de février, il a été demandé aux États membres de signaler au Directeur général les questions qu'ils désirent voir inscrire à l'ordre du jour de la Conférence de Beyrouth. Après avoir pris connaissance des réponses des États membres, un Comité du Conseil exécutif établira ce mois-ci l'ordre du jour provisoire de la Conférence, qui sera aussitôt envoyé à tous les États membres; ceux-ci auront donc le temps nécessaire pour consulter leurs Commissions nationales et composer leurs délégations. L'ordre du jour provisoire contiendra une liste très brève et soigneusement élaborée des projets et activités qui seront discutés à Beyrouth.

L'Organisation ayant maintenant un Programme dont l'exécution demandera deux ans ou davantage, il sera dispendieux d'en remettre en discussion l'ensemble. En examinant un nombre de questions limité, la Conférence pourra consacrer des débats profonds et vivants aux projets déjà votés d'importance primordiale, ou à ceux pour lesquels un changement d'orientation semblerait nécessaire, ou, enfin, à des projets entièrement nouveaux.

La Conférence générale examinera également les rapports présentés par les États membres; elle statuera sur les demandes d'admission de nouveaux membres. Elle élira sept membres du Conseil exécutif; elle nommera un Directeur général. Elle se prononcera sur diverses questions d'organisation intérieure et sur l'activité des Commissions nationales. Elle votera le budget de 1949, et examinera les projets d'amendement à la Constitution.

Pour permettre à toutes les délégations d'être représentées dans tous les organes de travail, on ne tiendra pas plus de quatre réunions simultanément et aucune conférence régionale ou spéciale ne sera convoquée à Beyrouth pendant la Conférence générale.



Le Dr. Kuo Yu-Shou (à droite), directeur de la Section de l'Éducation de l'Unesco, présente à des écoliers français des colis scolaires offerts par des enfants américains. Adressés à l'Unesco, ces colis ont été distribués, le 8 mars dernier, aux écoles sinistrées de Boulogne-sur-Seine, dans la banlieue industrielle de Paris. Étaient également présents à la cérémonie M. J.-P. Sussel, de la Section de la Reconstruction, et M. Dirand, chef adjoint du Cabinet du Ministre français de l'Éducation nationale.

PROBLEMES D'EDUCATION

PROMESSES HAITIENNES

Un ethnologue témoigne

DAR la nature même de sa spécialité et le caractère particulier des méthodes qu'il a mises au point pour mener à bien sa tâche, l'ethnologie a depuis longtemps pris conscience des problèmes que pose l'éducation, et notamment celle des populations primitives ou plus ou moins civilisées.

L'Unesco a fait preuve d'une grande clairvoyance dans les préparatifs de l'expérience haïtienne. Il ne sera pas facile de réussir, mais en reconnaissant dès le début la nécessité de faire appel à un ethnologue au lieu de se contenter des services de "dépanneurs" lorsque les difficultés auront déjà surgi, on peut être assuré que le programme reposera sur des bases solides.

Les plans actuels pour le programme d'Haïti prévoient la préparation d'une enquête ethnologique, à effectuer dans la vallée de Marbial, au cours des six premiers mois de travail. Ce délai est bien court pour acquérir une connaissance satisfaisante de n'importe quelle culture. Néanmoins, si l'on se concentre sur les aspects fondamentaux de la vie sociale, l'enquête pourra fournir la documentation nécessaire à l'œuvre d'éducation et à ses prolongements prévus dans le cadre de l'expérience-témoin.

La culture paysanne haïtienne ne doit pas être considérée comme une subdivision ou une variété de la culture occidentale, adaptée à la vie tropicale, ni comme une culture africaine transplantée; elle constitue plutôt un amalgame de traditions européennes et africaines ayant donné naissance, grâce à des circonstances spéciales, à une forme de culture nouvelle et originale.

Bien que par de nombreux aspects la vie en Haïti rappelle à la fois à l'observateur averti la vie en Europe et la vie en Afrique, ce serait faire fausse route que de considérer les paysans d'Haïti, soit comme des paysans européens, soit comme des représentants de tribus africaines.

L'ethnologue aura tout d'abord à décrire la vie quotidienne des paysans haïtiens de la vallée de Marbial; le cycle de leurs travaux, les relations qu'ils entretiennent avec leur famille proche et lointaine, avec leurs voisins et les membres des autres communautés rurales, le régime social et les tendances religieuses.

Il devra ensuite étudier avec soin les aspects moins immédiatement apparents de cette culture, de façon à saisir l'"Eidos" et l'"Ethos" de la communauté. En réalité, la perception des harmoniques de cette culture et la compréhension des valeurs sur lesquelles reposent les coutumes, importent de façon plus durable à la mise en œuvre d'un programme d'éducation qu'une connaissance détaillée du côté matériel de la vie.

Il est inévitable que la mise en application d'un programme d'éducation transforme les institutions et les coutumes. Lorsque cette transformation se produit, attendu qu'une culture ne peut jamais être modifiée que dans sa totalité, toute la vie se trouve affectée d'une manière ou d'une autre. L'hygiène et la scolarité n'apportent pas automatiquement l'ordre et le bonheur à une société peu évoluée, au contraire, elles peuvent la désorganiser pour quelque temps. Cependant, un grand nombre de difficultés peuvent être surmontées, si l'on connaît à l'avance les points de résistance, et si l'on tient compte des valeurs, des détails de structure des institutions que l'on veut modifier, ainsi que des coutumes que l'on veut faire abandonner.

Lorsque sa culture subit des transformations, l'homme est souvent tenté de mépriser son patrimoine culturel et d'adopter sans discrimination les idées et les façons de faire auxquelles on l'initie. C'est là un danger auquel on se trouve particulièrement exposé à Haïti, pays dont les habitants les plus cultivés désirent occidentaliser leur patrie le plus rapidement possible. L'une des tâches qui incomberont à l'ethnologue consistera en particulier à signaler à ses collègues les aspects de la culture du pays qui méritent d'être conservés et encouragés. Ce faisant, on pourra empêcher l'apparition au sein de la communauté d'un complexe d'infériorité à l'égard du passé, en même temps

que la manifestation d'un respect excessif et superficiel pour toutes les nouveautés.

Ce programme visant, en dernière analyse, à élever le niveau de vie dans cette vallée reculée, et le succès des efforts accomplis dans ce sens, dépendant de la connaissance qu'auront les spécialistes de la santé et de l'agriculture des conditions de vie actuelles, on devra consacrer une grande attention à l'étude de l'économie locale au cours de l'enquête ethnologique.

Les habitants de la vallée de Marbial, comme la plupart des Haïtiens sont des paysans qui vivent de l'agriculture. Il sera nécessaire de réunir une documentation précise sur le régime foncier, la répartition des terres, l'utilisation des terres pour différents types de culture, la valeur de la terre, etc.

Par le

Dr. Alfred METRAUX

La détermination du rythme saisonnier du travail constituera la seconde phase de l'enquête ethnologique. Un calendrier approximatif des travaux agricoles permettra aux agronomes de mieux apprécier les habitudes de travail des paysans, et aux éducateurs d'adapter leur programme aux nécessités de la vie économique.

Il existe parmi les paysans haïtiens plusieurs formes d'associations, officielles ou non, en vue d'une entraide pour les travaux qu'un homme ou qu'une famille isolés ne pourraient mener à bien. Le "combité" est l'une de ces associations de travail et il mérite une étude attentive. La compréhension exacte du système "combité" et des formes d'organisation similaires que l'on pourra rencontrer, contribuera beaucoup à attirer la confiance des paysans et pourra inspirer de nouvelles méthodes pour la diffusion des idées et des techniques parmi la population. En outre, il sera nécessaire d'avoir recours aux "combités" chaque fois qu'il faudra construire des bâtiments améliorer le système de distribution d'eau, les services sanitaires, ou réaliser certains autres projets concrets du programme.

Arts et métiers

Le programme prévoit le développement des arts et des métiers locaux. C'est à l'ethnologue qu'il appartient de fournir les informations de base. On a observé que le paysan haïtien est un "bricoleur" qui, en cas de nécessité, a su apprendre rapidement et avec profit des métiers nouveaux. Néanmoins, pour répandre les techniques nouvelles, il faut avant tout, dans bien des cas, libérer les intéressés des durs travaux des champs, tout en leur fournissant la nourriture indispensable. En conséquence, il apparaît clairement dès à présent que le développement de l'artisanat et de l'industrie doit aller de pair avec l'amélioration des techniques agricoles.

Les Haïtiens sont de bons vanners et de bons sculpteurs sur bois; ils savent mieux travailler le fer qu'on ne le croit généralement. Certains objets de fer trouvés dans les temples vaudous permettent de penser que le travail du fer, si développé chez les ancêtres africains de ces paysans, n'est pas totalement inconnu et pourrait connaître une renaissance.

La religion populaire

Si les conditions sont les mêmes dans la vallée de Marbial que dans le reste du pays, nous devons nous attendre à y trouver, en plus du catholicisme, une religion indigène vivace, connue sous le nom de "vaudou", dont les racines plongent à la fois dans la tradition africaine et dans la tradition chrétienne. Cette religion populaire est très vivante et c'est l'une des clefs de voûte des relations sociales.

Le prêtre vaudou, qui peut être un homme ou une femme, jouit indiscutablement d'un grand prestige dans la collectivité. Le temple vaudou (humfort) peut servir de lieu de réunion à un assez grand nombre de personnes spécialement de femmes. On pourra plus aisément gagner la confiance des paysans en adoptant une attitude

de compréhension à l'égard du vaudou et en reconnaissant l'importance du rôle que joue le temple.

Le vaudou se préoccupant avant tout du bien-être physique et moral des croyants la médecine et les diverses méthodes de traitement des maladies y sont étroitement associées à des croyances magico-religieuses. La plupart du temps, le prêtre vaudou est une sorte de médecin-praticien et le temple peut servir d'hôpital. En conséquence, si nous voulons que les paysans adoptent notre conception de l'hygiène et prennent des mesures préventives contre les maladies endémiques, il nous est indispensable de connaître leurs propres conceptions de la maladie et de la santé. L'expérience acquise auprès des populations primitives montre que c'est une politique à courte vue que de combattre l'influence du guérisseur en partant du principe que c'est un simple imposteur. Très souvent, bien dirigé, il peut devenir un allié précieux au lieu d'un ennemi.

La crainte de la sorcellerie apporte un élément de trouble dans la vie du paysan haïtien. L'éducateur et le spécialiste de la santé auront la tâche plus facile s'ils ont une certaine connaissance des facteurs qui sont ici en jeu.

Les cérémonies "vaudou", avec leurs chants et leurs danses, représentent ce qu'il y a de plus original dans la vie paysanne haïtienne. Elles fournissent aux paysans l'une de leurs rares distractions et les meilleurs exécutants en retirent du prestige. Le programme d'éducation de base risque, étant donné les préjugés qui ont couru actuellement à l'égard du vaudou, de détruire ces manifestations de l'art populaire et de priver le paysan d'une occasion hautement appréciée d'échapper à une vie monotone et rude. Indiscutablement, le vaudou pose un problème délicat à tous égards, qu'il convient d'aborder avec tact et habileté. Une étude de la religion populaire permettra de déceler ceux de ces aspects qui pourront être utilisés dans un programme d'éducation sans heurter trop brutalement les sentiments des personnes cultivées, qui n'y voient que superstition, et ceux des paysans, qui attachent une haute valeur à ce mode de vie. En conséquence, il sera nécessaire de trouver le moyen de développer chez les uns comme chez les autres un esprit de tolérance et de compréhension mutuelle.

Folklore

Les paysans haïtiens ont hérité de leurs ancêtres africains un riche folklore de contes, de chansons et de proverbes. Ils ont également adopté un grand nombre de contes de fées et de chants populaires français. Les éducateurs trouveront dans ce folklore la matière de nombreux livres de lecture de tous genres.

L'ethnologue pourra composer un recueil de contes, de proverbes et de chansons. Il pourra aider au choix des textes présentant une valeur éducative, puisque sa connaissance plus approfondie de la culture lui permettra d'apprécier le sens que ces récits revêtent pour le paysan. Bien entendu, les proverbes populaires offrent un élément particulièrement précieux pour les manuels de lecture élémentaires, notamment ceux qui sont destinés aux adultes.

Les contes populaires haïtiens ne sont pas seulement agréables en eux-mêmes, ils sont pleins de cet humour et de ce pénétrant esprit d'observation qui font du paysan haïtien un homme de commerce aussi plaisant que profitable.

N.D.L.R. — Le Dr Métraux a adressé, le mois dernier, à l'Unesco, quelques jours avant son départ pour Haïti, un rapport détaillé dont l'article ci-dessus ne donne que de courts extraits.



Les paysans haïtiens utilisent encore la houe primitive.



Le projet de l'Unesco en Haïti

GENERALITES : Pour la première fois, trois Institutions spécialisées des Nations Unies : l'Unesco, l'Organisation mondiale de la Santé et l'Organisation de l'Alimentation et de l'Agriculture, collaborent à la mise en œuvre d'un projet commun, en coopération avec le Gouvernement haïtien.

REGION INTERESSEE : Une zone de 50 km.c. environ, située dans la vallée de Marbial, au sud de Haïti, peuplée de 30.000 habitants, appartenant à une collectivité rurale arriérée.

PROBLEMES A RESOUDRE : Région particulièrement propice à une expérience de ce genre : analphabétisme répandu, absence de moyens d'enseignement, surpopulation, maladies tropicales, déboisement, agriculture primitive, sol soumis à l'érosion, population avide de s'instruire et de disposer d'écoles.

BUT DE L'EXPERIENCE : Expérimenter les techniques les plus récentes d'Education de Base

ENQUETE DE BASE : Le Dr Alfred Métraux, ethnologue bien connu, a été récemment détaché auprès de l'Unesco par le Conseil économique et social. Il s'est rendu à Haïti pour diriger l'enquête sociologique et écologique de base, et activer ainsi la mise en œuvre de l'Expérience (voir ci-contre l'article du Dr Métraux).

CENTRE DE FORMATION DU PERSONNEL ENSEIGNANT : Cours de deux ans pour former des instituteurs et des spécialistes de l'éducation des adultes et de l'éducation collective.

ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE ET EDUCATION DES ADULTES : Deux écoles primaires rurales et dix centres d'éducation des adultes seront créés, pour combattre l'analphabétisme; Enseignement donné dans la langue maternelle (le créole)

EDUCATION POUR LA SANTE : L'Organisation Mondiale de la Santé se charge de cet aspect du programme. Elle s'efforcera de faire disparaître les maladies endémiques (malaria, frambœsia, ankylostomiase) en utilisant la médecine curative et préventive et en multipliant les installations sanitaires.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE : L'Organisation de l'Alimentation et de l'Agriculture coopérera à l'exploitation de fermes modèles faisant une grande place à la culture à flanc de coteaux, aux assolements, etc.

AU PAYS

450.000 enfants

par E. GABRIEL,

Spécialiste du Programme d'Education de Base.

LA Constitution de 1946 de la République d'Haïti s'inspire des principes démocratiques les plus généreux. On y trouve notamment de nombreuses dispositions en faveur de l'éducation populaire : instruction primaire obligatoire pour tous les enfants de 6 à 14 ans, enseignement secondaire, technique ou professionnel et universitaire gratuit à tous les degrés "sans préjudice des conditions d'admission".

Malheureusement la réalité accuse un sérieux retard sur les intentions du législateur. La moitié environ de la population scolaire des villes, un sixième seulement de celle des campagnes peuvent actuellement trouver place dans les écoles primaires de l'Etat.

Il s'ensuit que, pour 450.000 enfants, les trois quarts de la population scolaire de la République, la loi d'obligation scolaire est inopérante. En ce qui concerne l'enseignement secondaire, professionnel ou technique et universitaire, il n'y a de place dans les établissements de l'Etat que pour 2.500 à 3.000 élèves. Ceci signifie que, sur 50 enfants ayant terminé leurs six années d'études primaires et désireux de compléter leur éducation, un seul peut le faire dans les conditions prescrites par les lois organiques du pays.

Autre difficulté : l'attrait des villes sur les éducateurs. Les deux écoles normales du pays pour l'enseignement primaire sont situées non loin de la capitale (Port-au-Prince) et recrutent la majorité de leurs étudiants parmi les jeunes citadins. Habituellement la plupart, leurs études terminées, préfèrent travailler dans les villes plutôt que dans les campagnes, où rien ne les attire ni les retient lors même qu'ils acceptent de s'y rendre.

En résumé, malgré les dispositions démocratiques de la Constitution, l'enseignement, à tous ses degrés, est généralement réservé aux enfants des villes, dont les parents jouissent d'une certaine aisance matérielle.

Quand on examine la situation dans les campagnes, on se rend compte qu'il n'y existe aucune école secondaire, aucune école technique. L'unique exception est une petite école de spécialisation, à Chatard, dans le Nord du pays, où une trentaine de jeunes paysans reçoivent, en même temps qu'une instruction primaire supérieure, une formation agricole.

Les quelques enfants privilégiés des campagnes qui se rendent en ville pour poursuivre leurs études, ne retournent presque jamais à leurs villages d'origine; ce sont des intelligences perdues pour l'in-



EN HAÏTI ET EN AFRIQUE

CREOLE

Les sans écoles

industrie agricole. Cette situation est d'autant plus grave que celle-ci constitue la source presque exclusive de richesse du pays. Sur une population d'un peu plus de 4 millions d'habitants, on compte 600.000 familles paysannes.

Le problème linguistique

Quant à la disposition constitutionnelle concernant la langue officielle d'Haïti, le français, "dont l'emploi est obligatoire dans les services publics", elle doit être interprétée à la lumière des réalités. Les 80 à 90 p. 100 de la population haïtienne ne parlent et ne comprennent que le créole, patois français qui, avec sa syntaxe et ses caractéristiques morphologiques propres, s'est fort éloigné de ses origines.

Tout programme d'éducation populaire doit faire usage du créole pour entrer en contact avec le peuple, gagner sa sympathie et lui faire adopter les principes d'hygiène et de civisme, ainsi que les techniques artisanales et agricoles nécessaires à son avancement.

En outre, des textes créoles appropriés et des méthodes pédagogiques modernes doivent être utilisés pour rendre plus efficace l'enseignement du français, qui est, au fond, une langue étrangère pour les populations rurales.

"DURANT longtemps, les peuples dits civilisés n'ont guère prêté attention au monde noir de l'Afrique que pour l'exploiter..."

...A l'égard du peuple noir, trois périodes, trois attitudes; et nous sommes à la dernière. D'abord l'exploitation; puis, la condescendance piteuse; puis, enfin, cette compréhension qui fait qu'on ne cherche plus seulement à le secourir, à l'élever et, progressivement, à l'instruire, mais aussi bien à se laisser instruire par lui..."

"On découvre les masques, les statuettes, d'étranges figures sculptées et peintes. Elles cessent de paraître informes ou hideuses dès l'instant où l'on consent à ne plus les comparer aux canons gréco-latins où nous avions jusqu'alors cantonné notre concept occidental et septentrional de la beauté... Les peuplades capables de les produire avaient donc quelque chose à nous dire. Cependant, le langage même, le langage parlé, leur faisait défaut, du moins pour communiquer avec nous. "Il importe dès lors de l'aider à prendre cette conscience de soi et cette confiance en soi qui lui manquent encore..."

ANDRE GIDE.

"Présence Africaine", No 1, 1947.

CEST là le fait le plus frappant dans le monde contemporain : les peuples bougent, non seulement sur le plan matériel, mais aussi sur le plan spirituel. On voit plus de la moitié du monde se débattre encore dans l'analphabétisme, et l'autre moitié se révolter plus ou moins ouvertement contre ses conditions particulières d'existence. Les gouvernements, dans chacun de leurs départements plus encore, dans leurs départements engagés dans les questions d'éducation, ont à affronter le même problème. Ce problème, tout citoyen pensant s'y heurte également : il surgit de l'opposition entre les richesses du monde, les progrès techniques de l'humanité et leur répartition ou leur jouissance. C'est cette inégalité qui a si souvent posé un problème aux méthodes d'éducation et qui, si souvent, les a mises en défaut.

Abraham Lincoln a déclaré : "L'humanité ne peut exister à moitié libre et à moitié esclave". Julian Huxley, paraphrasant cette pensée, a écrit récemment dans une introduction : "L'humanité ne peut exister à moitié instruite, à moitié analphabète", pour la bonne raison que la paix et la compréhension internationale dépendent, en dernière analyse, de la possession des moyens et des techniques modernes que les peuples s'efforcent désespérément d'acquérir. Elles en dépendent parce que l'on ne peut préserver la paix dans un monde où subsistent d'immenses zones où les hommes sont brisés, insatisfaits, tant sur le plan économique que sur le plan intellectuel, où certaines fiertés sont blessées par les déclarations, les prétentions proclamées par certains de nos peuples d'Occident.

Ce que peut faire le cinéma, au service de la compréhension internationale, ne dépend pas de la technique : savoir filmer, se tenir derrière une caméra ou tourner une manivelle, mais de la conscience d'une responsabilité sociale.

Envisager le rôle du cinéma dans la compréhension internationale, ce doit être d'abord préciser nos objectifs, définir notre matière : les problèmes techniques se résoudront ensuite d'eux-mêmes. Pour l'Unesco, le devoir essentiel est de répandre l'éducation de base.

Un paradoxe

L'éducation de base ne constitue qu'une partie du programme de l'Unesco et notre action est limitée par notre budget. Son succès dépend des efforts qui seront faits sur le plan national. Ainsi nous aboutissons à ce paradoxe, familier à certains d'entre nous depuis toujours : l'internationalisme a ses racines au cœur des Nations et, pour un grand nombre de nos tâches immédiates, en nous-mêmes.

Tout le sens de l'évolution dans le domaine social et politique exige que l'on reconnaisse que nous ne constituons pas aujourd'hui une nation de 50 millions d'habitants, mais une nation de 113 millions d'habitants, blancs, noirs ou autres. Nos responsabilités gouvernementales ne se limitent pas à Grantham, Birmingham, Leeds et Hull; elles s'étendent au Nyassaland, au Nigeria, au Tanganyika, au Kenya et à toutes les colonies d'Afrique.

Il existe une autre exigence. Hitler, de sinistre mémoire, a déclaré un jour, à propos des colonies britanniques, que nous laissons "les araignées tisser leur toile dans notre trésor". Je me contenterai de faire remarquer, à ce sujet, que l'étranger critique de plus en plus nos méthodes de travail aux colonies. C'est surtout l'éducation de base qui est ainsi

"PRESENCE AFRICAINE"

Pressante mise en demeure

visée de l'extérieur, et les critiques les moins vives ne proviennent pas de l'Union soviétique qui a su, en moins de vingt-cinq ans, éliminer pratiquement l'analphabétisme de ses territoires grâce à un programme d'éducation faisant place à 90 langues régionales. L'exemple du Mexique, de la Chine et d'ailleurs est également là pour nous inciter à un effort qui, j'en suis sûr, nous apparaît chaque jour plus nécessaire.

Il ne nous est pas permis, non plus, d'oublier les Nations Unies. Grâce au Conseil de Sécurité, à l'O.A.A., à l'O.M.S., à l'O.I.T. et à l'Unesco, l'Organisation des Nations Unies a, pour la première fois dans l'histoire, attiré l'attention du monde entier sur ce qu'il faut faire, non seulement en matière de santé pu-

Par

John GRIERSON

blique et d'éducation, mais aussi, et ce point est capital, pour mettre en valeur les ressources économiques du monde afin de pouvoir satisfaire intégralement les besoins mondiaux.

Mais l'exigence la plus profonde, que nous le voulions ou non, est celle des peuples indigènes eux-mêmes. Les résultats obtenus par nos propres populations noires, par exemple, et par les noirs américains, dans les différents domaines de la science, de la médecine, de l'éducation, de la musique et de la littérature, suscitent progressivement un puissant courant d'opinion mondiale.

Il s'est formé récemment en France un groupement dénommé "Présence africaine". Les meilleurs écrivains de l'Afrique française y sont rassemblés en vue de publier une revue des œuvres les plus importantes et les plus remarquables où s'expriment les noirs, dans tous les domaines. Des groupements comme celui-ci constituent non seulement une manifestation culturelle, mais un organisme de sauvegarde des intérêts africains au cours de la prochaine génération.

Mon intention est donc avant tout de montrer que le problème n'est pas de faire venir des films de l'extérieur, mais de faire produire ces films à l'intérieur, par et pour les peuples coloniaux. Je dirai sans détours que la somme de connaissances dont nous disposons dans ce domaine aujourd'hui est minime. Certaines expériences ont été menées, mais elles restent fragmentaires. L'absence d'une somme de connaissances vient, à mon avis, de ce qu'on n'a pas su éveiller suffisamment d'intérêt, ni trouver assez d'argent, ni créer une organisation adéquate pour la tâche à réaliser. Nous ne faisons encore qu'entamer la question.

Il s'agit donc, en premier lieu, de trouver un personnel décidé à se dévouer corps et âme à cette tâche, à se consacrer exclusivement à cette œuvre, l'une des plus passionnantes de notre temps, et à acquérir tout d'abord des connaissances suffisantes sur les colonies. Nous ne sommes plus à l'époque où l'on allait en Afrique pour tourner un film ou "faire quelque chose" pour les indigènes; comme, il y a une génération à peine, le "squire" et sa femme faisaient "quelque chose" pour nous. Cela ne correspond plus à l'importance ni à la nature du problème. Il nous faut constituer un personnel décidé à vivre et à travailler pour le problème africain, à ne faire qu'un avec ce problème dans ce qu'il a de créateur, à le connaître et à le vivre. Il s'agit, essentiellement, d'élever le niveau économique, technologique, social et culturel de ces populations et pour cela, avant tout de comprendre et d'aimer les civilisations des régions qui nous intéressent.

Nous devons surtout nous préoccuper des problèmes psychologiques que soulève la production de films en ce domaine particulier. Je vais vous citer ici une lettre que m'a envoyée mon ami Richard Wright, l'écrivain de race noire auteur de "Bright and Morning Star" et de "Native Son".

"Il n'est pas douteux que le choc des idées et des méthodes occidentales aboutira pour les indigènes d'Afrique à la dislocation de leurs institutions collectives

tribales traditionnelles, institutions d'un caractère presque sacré, mais fragiles. Il faudra trouver le moyen de permettre une adaptation sans heurts et presque insensible de ces institutions aux méthodes de travail et au mode de vie de l'Occident. Permettez-moi de citer un seul des importants problèmes psychologiques qui se posent. En Afrique, la volonté et l'initiative individuelles sont, le plus souvent, inconnues et généralement considérées comme coupables. Tout travail et tout effort s'accomplissent suivant des rites traditionnels. Or, si l'on met en œuvre de vastes projets destinés à accroître la production, on ne tardera pas à s'apercevoir que l'effort individuel ne doit pas seulement être encouragé mais récompensé. Certes, si l'on fait naître chez les Africains le besoin d'initiative individuelle, le monde occidental aura fait là un don précieux à des populations qui sommeillent dans une sorte de silence cosmique. Je puis vous dire que l'absence d'initiative individuelle chez les Africains est vivement déplorée par la plupart des Africains instruits que j'ai rencontrés et qui savent que c'est là l'un des plus grands obstacles au développement de leur civilisation. Si le programme britannique aboutit à des résultats en ce sens, il aura rendu un service éclatant et durable aux peuples d'Afrique. Ce que je veux dire, en somme, c'est que les Africains doivent pouvoir graduellement accéder à la gestion effective et à la direction des entreprises projetées."

Voici un certain nombre de problèmes et de possibilités auxquelles il convient, je crois, de réfléchir. Ma première proposition est que le problème ne peut être résolu qu'en abordant le fond même de la question. Deuxièmement, il conviendra de créer les rouages nécessaires, c'est-à-dire : a) une école coloniale; b) un service cinématographique colonial faisant la part qu'il convient à la décentralisation et au rôle des indigènes; c) une école africaine de cinéma expérimental.

Ces tâches ne me semblent pas venir au second plan pour la Grande-Bretagne d'aujourd'hui; il s'agit de tâches primordiales qui sont parmi les plus importantes que doit accomplir la génération actuelle des hommes et des femmes de Grande-Bretagne.

Je conclurai sur les paroles de l'écrivain noir Richard Wright, et non sur les miennes :

"Je crois que ce sera le premier effort collectif et scientifique entrepris par la civilisation occidentale en vue de satisfaire les besoins des peuples coloniaux. Il n'y a pas à rougir du fait que les considérations auxquelles obéissent les Britanniques sont des considérations d'intérêt personnel; en fait, j'estime que c'est là une garantie d'objectivité et de rationalité, et un antidote possible contre les préjugés raciaux irrationnels qui subsistent de part et d'autre. Ce projet pourra fournir un modèle de travail colonial à toutes les autres nations... Je crois que ce programme sera l'un des grands événements du monde. Ce qu'accomplissent les Britanniques en Afrique pour résoudre leurs propres problèmes alimentaires pourra élever le niveau de vie de millions de noirs et constituera une entreprise magnifique, digne d'entrer dans l'histoire."

Le discours publié ci-dessus en "version condensée" a été prononcé récemment à Londres devant la "Royal Empire Society" par M. John Grierson, directeur de la Section de l'Information des masses et des Services de Presse de l'Unesco.

M. Grierson, à qui le Gouvernement britannique vient de confier le contrôle de son Bureau Central d'Information, quittera l'Unesco le 30 avril.

C'est un pionnier du film documentaire. On lui attribue généralement l'introduction du mot "documentaire" dans le vocabulaire technique du cinéma.

Il créa les premiers Services cinématographiques du Gouvernement britannique, et lors de la Nouvelle-Zélande, l'Australie et le Canada voulurent avoir leurs Services nationaux de production, c'est également à lui qu'ils firent appel.



Le projet de l'Unesco en Afrique

REGION INTERESSEE : Région de Mponela, Nyassaland, 100 km.c.; population, 15.000 Africains dont : 12.500 illettrés, 2.350 instruits dans la langue du pays, et 150 instruits dans cette langue et en anglais.

BUT DE L'EXPERIENCE : Elever le niveau social, économique, et le degré d'instruction d'une collectivité tribale du type africain ayant une économie essentiellement agricole. Encourager tout particulièrement l'initiative locale.

METHODES : Susciter une aspiration précise à l'amélioration des conditions sociales et du niveau de vie; établir des contacts étroits entre l'ensemble de la population et les écoles existantes; créer des écoles-modèles pour enfants et adultes; lancer une campagne contre l'analphabétisme afin de permettre à chacun d'acquérir une notion des rapports qui unissent au monde extérieur à son village; faciliter et encourager l'exercice des métiers artisanaux; encourager et développer le chant, la danse.

Outre les manuels, emploi d'autres auxiliaires de l'éducation des masses; cinéma, films fixes; marionnettes, récepteurs radiophoniques, affiches, phonographes et enregistrements locaux.

RESULTATS OBTENUS AU PREMIER FEVRIER 1948 : Des Africains de cette région se sont groupés en une association dite "Ukani" (c'est-à-dire "Debout") et se réunissent une fois par semaine pour étudier les problèmes et les programmes intéressant la mise en valeur de la région. Résultats obtenus : curage de puits, constitution d'une société coopérative; création d'une "Institution féminine" pour l'enseignement de la couture, du tricot et de la cuisine. Les instituteurs ont constitué des associations locales; les assistants d'éducation de base ont contribué à organiser des représentations théâtrales et des séances de chant et appris l'art des marionnettes, qui est très populaire. La campagne contre l'analphabétisme est en cours.

EXPERIENCE ASSOCIEE : Au Tanganyika, le Gouvernement britannique a mis en application un plan de production mécanisée des arachides. Un programme d'éducation de base pour 50.000 Africains est sur le point d'être mis en œuvre. Les résultats de cette entreprise seront comparés à ceux de l'expérience du Nyassaland.



Sous un toit de chaume, une école en Haïti.

Pourquoi populariser LA SCIENCE ?

par Borge Michelsen

LES relations qui existent actuellement entre la science et le public, dans de nombreux pays, peuvent être illustrées par l'anecdote relatée par Lord Raleigh il y a une dizaine d'années et reprise dernièrement par R.W. Gerard dans "Science".

Le grand chemin de fer transcontinental australien venait d'être achevé et le départ du premier train était célébré en grande cérémonie. Au moment solennel, les passagers agitent la main, les spectateurs poussent des acclamations, le signal fut donné et la locomotive s'ébranla... laissant le train derrière elle.

On avait oublié d'accrocher les wagons.

Les ventres creux

La locomotive de la science est lancée, mais elle n'entraîne pas le train de passagers, c'est-à-dire le public derrière elle. Son foyer ne sera pas longtemps alimenté, et nous n'atteindrons jamais le terme du parcours, où nous n'aurons plus à souffrir de la maladie ni de la guerre, où chacun recevra une nourriture suffisante sans jamais accomplir plus de trois ou quatre heures par jour d'un travail monotone et fastidieux. Il s'agit d'accrocher les wagons, et c'est aux journalistes scientifiques à le faire : à ceux qui vulgarisent la science, non seulement par la voie de la presse, mais aussi par celle de la radio et du cinéma.

Beaucoup de "cheminots" trouveront que c'est une profession enviable, que celle qui permet à leurs "collègues", les écrivains scientifiques, de faire bénéficier les "passagers" d'un pays des services des locomotives de la science étrangère. Profession enviable, certes, mais il n'en existe pas moins dans le monde, aujourd'hui, une pénurie de journalistes scientifiques, notamment dans les pays moins évolués où le besoin s'en fait le plus sentir. Car, dans ces pays, chaque article, chaque film et chaque émission sur les plus récentes améliorations en matière d'élevage, d'agriculture, de lutte contre les fléaux ou d'entretien du sol, représentent un surcroît de pain, de lait et de viande pour des ventres creux.

Cette pénurie de journalistes scientifiques dans les pays qui en ont le besoin le plus urgent s'explique, bien entendu, par le fait que la formation des vulgarisateurs de la science exige des années et qu'elle est difficile à acquérir dans les pays qui ne possèdent pas les abondantes ressources en moyens d'information des masses dont disposent les pays occidentaux. L'Unesco pourrait-elle faire quelque chose dans ce domaine? C'est là une question qu'il appartient à la Conférence générale d'étudier lors de ses futures sessions.

La science est internationale par sa nature même. C'est-à-dire que les découvertes scientifiques et leurs applications pratiques, quel que soit leur pays d'origine, peuvent se répandre rapidement et à peu de frais dans toutes les régions disposant d'un gouvernement stable et efficace.

C'est ainsi que, pendant la guerre, un écrivain scientifique d'un pays occupé découvrit que des savants poursuivaient en Suisse des expériences sur le D.D.T. comme insecticide. Il écrivit un article à ce sujet et, dès le lendemain, la première usine du D.D.T. était fondée dans son pays.

Tout écrivain scientifique pourrait citer des exemples analogues. On a beaucoup discuté sur l'importance qu'il y a à vulgariser les progrès de la médecine.

La publication prématurée d'une découverte, c'est exposer à l'angoisse les chercheurs qui seront submergés de demandes alors qu'un remède n'existe pas encore, et les parents qui croiront que des êtres chers sont en train de mourir, alors qu'il existe un moyen de les sauver. Mais c'est peut-être aussi provoquer des mesures importantes, hâter la diffusion du remède et accélérer le progrès.

Contre les théories raciales

Nous n'avons parlé, jusqu'ici, que des aspects pratiques et immédiats de la vulgarisation de la science; mais un journaliste scientifique conscient de ses devoirs ne se contentera pas de donner à ses lecteurs des conseils pour se maintenir en bonne santé.

Il ne leur apprendra pas seulement que tel savant a abouti à telle conclusion susceptible de telle application, il expliquera également comment ce savant est arrivé à cette conclusion. C'est-

à-dire qu'il essaiera de donner à ses lecteurs une idée de la méthode scientifique, afin d'affiner leur sens critique.

L'une des raisons pour lesquelles tant de gens ont admis les théories raciales dans toute leur tragique absurdité et admettent encore les vieilles superstitions de l'astrologie et du spiritisme, c'est que ces théories se présentent sous une apparence scientifique. Si la science ne s'offre au public que comme une série d'affirmations qui doivent être admises comme autant d'articles de foi, il sera impossible à celui-ci de distinguer la vraie science de ses plus viles contrefaçons.

Pourquoi vulgariser la science? a demandé un journaliste au Dr Holter, cytochimiste et écrivain scientifique danois lauréat du prix scientifique du quotidien Ekstrabatet.

Voici la réponse du Dr Holter: "Tant que la science marquera notre vie quotidienne aussi profondément qu'elle le fait aujourd'hui, le meilleur moyen de s'assurer que la science est appliquée de la manière la plus rationnelle est d'aider le public à adopter le mode de penser qui a produit les résultats dont nous faisons sans réfléchir un usage quotidien. J'estime que la vulgarisation de la science est le moyen le plus efficace de rendre plus rationnelle la pensée du public; de faire acquiescer à l'homme de la rue ce respect des chiffres et de la logique qui est notre meilleure sauvegarde contre les enthousiasmes mystiques et les tendances antirationnelles qui seraient, autrement, aux ordres de toutes les forces du fascisme et de la propagande de guerre.

L'épée de Damoclès

Je voudrais, pour conclure, citer la réponse qu'un autre savant, James B. Conant, Président de l'Université de Harvard, donne dans son livre: "On Understanding Science" à cette question: Pourquoi vulgariser la science?

Du fait que les applications de la science, déclare l'auteur, jouent un rôle si important dans notre vie quotidienne, les questions d'intérêt public sont influencées profondément par des considérations d'ordre hautement technique. Il importe donc au bien de la nation que ceux qui détiennent le pouvoir et les responsabilités, ainsi que ceux qui façonnent l'opinion, aient une certaine compréhension de la science.

Une telle déclaration aurait pu sembler présomptueuse il y a dix ans. Aujourd'hui, alors que le problème du contrôle international de cette épée de Damoclès qu'est l'énergie atomique n'est pas encore résolu, elle revêt une évidence qui se passe de tout commentaire.

CONFÉRENCE A PARIS SUR LES RÉSUMÉS DES REVUES SCIENTIFIQUES

Un Comité de onze experts se réunira les 7, 8 et 9 avril, à l'Unesco, pour conseiller l'Unesco sur les mesures à prendre en vue d'améliorer et de développer les services de comptes rendus analytiques dans le domaine des sciences exactes et naturelles. De brefs résumés des articles scientifiques — dits comptes rendus analytiques — constituent pour les savants le principal moyen de se tenir au courant des derniers progrès de la science.

Avant la guerre, le nombre des articles scientifiques utiles publiés chaque année était estimé à sept cent cinquante mille, et celui des comptes rendus analytiques était à peu près le même. Mais ces comptes rendus ne portaient que sur un quart de million d'articles. En d'autres termes, les deux tiers des articles scientifiques publiés ne font l'objet d'aucun compte rendu, tandis que ceux qui composent le dernier tiers sont résumés en moyenne trois fois. L'Unesco estime que cette situation n'est pas satisfaisante et elle a demandé au Comité d'experts des conseils en vue de tenter d'y remédier.

Les onze experts en question viendront de six pays et représenteront six services de comptes rendus analytiques différents. Ce sont, pour la plupart, des hommes de science qualifiés dont les travaux portent sur cinq grands domaines de la science.

Première publication d'un catalogue mondial du film

L'Unesco a publié, au cours du mois de mars, un premier catalogue provisoire de films et de films fixes. Cette publication s'inscrit dans le cadre des activités permanentes du Service de production de l'Organisation, qui se propose de réunir des informations sur les films et les films fixes ayant trait à l'éducation, à la science et à la culture, ainsi qu'à d'autres domaines intéressant l'Unesco.

Cette première liste porte sur des films et des films fixes traitant des sujets suivants: architecture, danse, art dramatique, musique, sculpture sur bois, céramique et art cinématographique. Cette liste est adressée aux producteurs et aux distributeurs de tous les Etats Membres en vue d'encourager la production, la distribution et la projection d'autres films sur ces sujets. D'autres listes mondiales de films sont en préparation. Elles porteront sur l'éducation de base et la vulgarisation de la science.

Une aide matérielle aux instituts scientifiques

DEPUIS la fin du dix-neuvième siècle, il s'est formé un réseau d'organisations internationales non gouvernementales, unissant à travers les frontières les professeurs, les savants et les artistes intéressés à la coopération internationale dans leurs domaines respectifs.

Bien avant la création des organisations intergouvernementales, elles encourageaient déjà les échanges culturels et contribuaient au progrès des connaissances et à l'instauration d'une compréhension mutuelle entre les peuples. Aujourd'hui encore, elles constituent une force importante qui, dans bien des cas, peut aider l'Unesco à atteindre ses objectifs.

L'expérience a montré que l'une des méthodes les plus importantes que l'Unesco peut employer afin de favoriser le développement des organisations internationales non gouvernementales dont elle estime qu'elles peuvent contribuer par leur action à lui faire atteindre ses objectifs, consiste à apporter à ces organisations une aide financière sous forme de subventions.

Cette aide financière acquiert une importance toute particulière dans la situation économique et financière du monde à l'heure actuelle.

Ces sources de revenus ont été fortement touchées par la guerre; l'appauvrissement général et l'inflation qui sévit dans un grand nombre de pays ont été ressentis plus particulièrement par les classes sociales qui soutenaient, traditionnellement, les associations pour l'éducation et la culture. En outre, le contrôle des changes en vigueur dans beaucoup de pays empêche le libre mouvement, à travers les frontières, des fonds qui pourraient servir à financer les organisations internationales non gouvernementales.

Instituts menacés

De nombreuses activités des organisations internationales non gouvernementales sont aujourd'hui menacées de disparaître. Leur avenir peut dépendre en grande partie de l'aide financière que l'Unesco pourra leur apporter.

L'Unesco a reconnu ces faits et, à la suite des décisions prises par la Conférence générale lors de sa dernière session, un programme important de subventions a été mis en œuvre dès 1947, en particulier dans le domaine de la coopération scientifique internationale par l'intermédiaire du Conseil International des Unions Scientifiques.

Lors de sa première session de cette année, le Conseil exécutif a approuvé l'octroi de subventions d'un montant total de 232.254 dollars au Conseil international des Unions scientifiques et à ses dix Unions fédérées, à savoir: 1) Physique pure et appliquée; 2) Astronomie; 3) Radio scientifique; 4) Cristallographie; 5) Chimie; 6)

Géographie; 7) Géodésie et Géophysique; 8) Sciences biologiques; 9) Mécanique théorique et appliquée; 10) Histoire des Sciences.

Dans le domaine des services scientifiques internationaux, l'Unesco subventionne en partie, ainsi qu'elle l'a fait l'an dernier, les activités des associations et organisations suivantes: 1) Bureau International de l'Heure (Paris); 2) Service International des Latitudes (Capodimonte); 3) Bureau International des Réductions isostatiques (Helsinki); 4) Archives Internationales de Sis-mologie (Cambridge); 5) Commission Internationale de la Nomenclature zoologique (Londres); 6) Commission Internationale de la Nomenclature botanique (Harvard); 7) Centre International de Documentation de l'Optique (Paris). En outre, l'Unesco contribuera, cette année, au financement des travaux internationaux d'étalonnage des instruments de géomagnétique.

Célèbres laboratoires

Les célèbres laboratoires internationaux ci-après recevront cette année, comme l'an dernier, une aide financière: 1) Station Internationale de Recherche de Haute Altitude (Jungfraujoch); 2) Station Internationale de Zoologie (Naples); 3) Station de Biologie marine (Roscoff).

Le Centre International de Collections de cultures-types (Lausanne) recevra cette année, comme en 1947, une subvention relativement importante à répartir entre dix-huit laboratoires de cultures-types bactériologiques et mycologiques des cinq continents: deux en Amérique du Nord, un en Afrique du Sud, deux en Asie, deux en Australie et onze en Europe.

En matière de publications, une aide financière limitée sera accordée aux périodiques scientifiques ci-après, patronnés par les Unions Internationales de Cristallographie, de Radio scientifique, de Sciences biologiques et d'Histoire des Sciences: 1) Acta crystallographica and Structure Reports; 2) Monthly Bulletin of the International Union of Scientific Radio; 3) Resumptio Genetica; 4) Biological Abstracts; 5) Biologia; 6) Zoological Records; 7) Archives Internationales d'Histoire des sciences.

Les rapports des Assemblées générales des quatre Unions: 1) d'Astronomie; 2) de Radio scientifique; 3) de Géodésie et de Géophysique; 4) de Mécanique théorique et appliquée, ainsi que les rapports des trois Congrès internationaux: 1) de Génétique; 2) de Zoologie; 3) d'Entomologie, seront imprimés en partie grâce à des subventions de l'Unesco. L'Unesco assumera également une partie des frais de quelque vingt autres publications du Conseil, et une partie des frais de sept publications des dix Unions fédérées.

En 1948, l'Unesco prendra en partie à sa charge les frais de déplacement des délégués de cinq Unions à l'occasion des assemblées générales statutaires de ces Unions: des représentants de l'Union internationale de Géographie à l'occasion du Congrès international de Géographie de Lisbonne; des participants aux Congrès internationaux de Génétique, de Zoologie, d'Entomologie et d'Hygiène mentale; enfin des participants aux Assemblées générales des Unions d'Astronomie, de Géodésie et de Géophysique. Dans le choix de ces participants, on accordera la préférence aux hommes de science des pays dévastés et aux jeunes savants.

Aide à 400 savants

Les Unions de Physique, de Chimie et des Sciences biologiques organisent au total, grâce à des subventions de l'Unesco, six ou sept entretiens sur des questions scientifiques déterminées, telles que la thermodynamique, la physique des métaux, la chimie micromoléculaire, l'action réciproque des œufs et des spermatozoïdes dans la reproduction animale, etc. L'Unesco prendra également à sa charge les frais de transport des participants aux sessions de dix-sept commissions du Conseil et des Unions de la Physique, de la Chimie, des Sciences biologiques et de l'Histoire des Sciences. Au total, 450 à 500 hommes de science pourront, grâce à l'aide financière de l'Unesco, voyager et se réunir pour discuter des problèmes intéressants leurs différents domaines.

L'ensemble de ce programme donne un exemple frappant de ce que peut faire l'Unesco pour encourager, sur le plan international, la collaboration intellectuelle dans l'intérêt de la science, pour la paix et le bien-être de l'humanité.



(Vu par Kapp.)

Le Dr NEEDHAM est rappelé à Cambridge

moins du gouvernement mondial à venir.

Le Dr Needham a ajouté qu'il regrette beaucoup d'avoir à quitter une organisation internationale par suite de son rappel à Cambridge. "J'ai toujours eu la conviction, dit-il, d'être un citoyen du monde. J'ai l'intention de revenir souvent à l'Unesco pour aider, par tous les moyens en mon pouvoir, aux travaux de l'Organisation."

Né à Londres, en 1900, le Dr Needham a étudié la biochimie à l'Université de Cambridge où il occupa, par la suite, la chaire de biochimie de Sir William Dunn Reader. De 1942 à 1946, il exerça, en Chine, les fonctions de chef de la Mission scientifique britannique et de Conseiller à l'Ambassade britannique à Tchoung-King. Comme Directeur du "Sino-British Science Co-operation Office" (Office Sino-britannique de Coopération scientifique), le Dr Needham s'est occupé d'assurer la liaison adéquate entre les savants et technologues chinois et leurs collègues d'Occident, il fut grandement aidé à cet égard par sa connaissance de la langue chinoise.

En 1944, le Dr Needham écrivit et fit distribuer un ouvrage intitulé "Memorandum on an International Science Co-operation Service" (Mémoire sur l'importance d'un service international de coopération scientifique), qui met au premier plan le développement de la coopération scientifique, la réunion et la diffusion des informations scientifiques, l'assistance aux déplacements des

savants d'un pays à l'autre, et l'aide scientifique à toutes les autres organisations internationales.

Pendant le séjour qu'il fit à Washington, en 1945, le Dr Needham participa aux travaux préparatoires en vue de constituer ce qu'on appelait alors l'Unesco; au cours de pourparlers avec des savants et des fonctionnaires gouvernementaux américains, il s'est préoccupé de faire inclure la science dans le domaine de la nouvelle organisation. Ces idées se répandirent en divers pays où elles trouvèrent un accueil très favorable. Elles contribuèrent finalement à faire admettre les sciences exactes et naturelles dans le champ d'action de l'Unesco, qui est ainsi devenue l'Unesco d'aujourd'hui.

Le Dr Needham est l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages sur des questions scientifiques et philosophiques, dont les deux plus importants sont "Chemical Embryology (Embryologie chimique, trois volumes, 1931) et "Biochemistry and Morphogenesis" (Biochimie et Morphogénèse, 1942).

En septembre prochain, il doit faire paraître un nouvel ouvrage, "Science outpost" (Poste avancé scientifique), recueil d'articles, de rapports, de lettres et de journaux de voyage sur les travaux accomplis par les savants et les ingénieurs chinois pendant la guerre. Le Dr Needham prépare en ce moment une étude de l'histoire de la science et de la technologie en Extrême-Orient, qui s'intitulera "Science and Civilization in China" (Science et civilisation en Chine).

La Musique En remontant l'Amazone

au service de la paix avec Bertrand Flornoy

DANS le programme de l'Unesco, la musique figure comme l'un des moyens pour "désarmer" l'esprit des hommes. Le Congrès de Vienne, en son temps, a également fait un copieux usage de la musique, mais à des fins différentes. Peut-être ignorait-on, en 1814, que la musique est une force capable d'unir les hommes. Aujourd'hui, la conception que l'on se fait de l'influence sociale des beaux-arts n'est plus la même qu'autrefois.

Dans de nombreux pays (démocratiques ou totalitaires), la musique est utilisée à des fins qui dé-

par Luiz Heitor
CORREA DE AZEVEDO

passent les limites de l'art pur. Au Brésil — pour citer un exemple qui nous est familier, — l'enseignement de la musique est l'une des formes de l'éducation patriotique dans les écoles publiques du District fédéral. L'art est expressément mis au service du sentiment national. Aux yeux de l'administration scolaire, c'est là un moyen à des fins déterminées, qui n'ont rien de commun avec la jouissance désintéressée du plaisir esthétique.

Dans ces conditions, l'Unesco pouvait-elle renoncer à utiliser pareille arme dans le domaine des relations culturelles internationales ? Evidemment non, et si nous jetons les yeux sur le programme d'action pour 1948, tel qu'il résulte des décisions de la Conférence de Mexico, nous remarquerons que la musique y a sa place.

En premier lieu, nous avons l'enquête sur l'Art dans l'éducation générale. Il est clair que la musique tient une place considérable dans ce projet. L'importance de l'éducation musicale dans l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire ; l'organisation des études musicales dans les universités ; la formation de professeurs de musique spécialisés pour les écoles, tous ces problèmes s'imposent à l'attention de l'Unesco si elle veut, avec le concours de la jeunesse étudiante, utiliser cette grande force dont les racines plongent si profondément dans la société humaine. Des propositions concrètes à cet effet devront être soumises à l'examen des gouvernements des Etats membres avant la troisième session de la Conférence générale, et en fin de compte à l'examen de la Conférence même.

Finalement, il incombera à l'Unesco, au cours de 1948, de favoriser les échanges de vues et la conclusion des accords nécessaires à la fondation d'un Institut International de Musique, dont le projet doit être soumis à la prochaine session de la Conférence, à Beverlouth.

En plus de ces trois grands projets, dont l'un lui est entièrement consacré, la musique a sa place dans les activités quotidiennes de l'Unesco. Les spécialistes de la musique appartenant à cette organisation sont à la disposition des institutions, des artistes créateurs ou exécutants, des professeurs et des musicologues de toutes les parties du monde pour leur fournir des renseignements et pour coopérer avec eux au sujet de toutes les questions, chaque fois que la chose est nécessaire et possible. Un programme de collaboration effective dans le domaine de la musique, dans le cadre d'un programme plus vaste de collaboration culturelle et spirituelle tendant à développer la compréhension internationale, ne peut procéder que de contacts continus entre le centre qui inspire ce programme — en l'espèce, l'activité artistique et littéraire de l'Unesco — et les groupements ou les individus qui ont qualité pour participer à ce programme ou qui sont destinés à en subir l'influence.

Un projet que l'on entreprend actuellement de réaliser au Brésil, grâce à l'initiative de l'Institut brésilien de l'Education, de la Science et de la Culture (I.B.E.C.C.), qui est la Commission nationale de l'Unesco, peut fournir un modèle de programme pratique de coopération entre cette Organisation et les Etats membres.

L'Institut brésilien a décidé de faire copier tous les ans un certain nombre d'œuvres brésiliennes pour orchestres en vue de leur exécution à l'étranger. Les copies seront faites sur du papier se prêtant à la reproduction, de façon à permettre le tirage de nouveaux exemplaires de partitions, et la reproduction des parties d'orchestre avec le minimum de frais. Supposons que l'un de ces exemplaires nous soit expédié à l'Unesco, et que d'autres pays, suivant cet exemple, nous envoient à leur tour les copies des œuvres musicales les plus caractéristiques des

compositeurs modernes, nous pourrions constituer ainsi une collection alimentée par un flot continu d'œuvres nouvelles, qui seraient mises à la disposition de postes de radiodiffusion, d'orchestres symphoniques et de sociétés musicales dans tous les pays.

Une longue expérience m'a appris que de nombreux groupements de ce genre seraient heureux de pouvoir jouer des œuvres généralement introuvables dans le commerce, parce qu'elles sont encore inédites et qu'aucun organisme compétent ne les a eues en sa possession pour les diffuser, même en manuscrit. A mon avis, le projet serait très bien accueilli, dans ces milieux. Les compositeurs auront tout lieu de lui être favorables si les exécutions donnent lieu au paiement de droits d'auteur ; c'est là une question qu'il appartient aux sociétés de compositeurs de résoudre. L'Unesco assurerait de cette façon une aide véritable aux jeunes compositeurs, ou aux compositeurs inconnus hors des frontières de leur pays.

Il me semble que l'exemple donné par le Brésil ouvre la voie à une action plus étendue qui pourra être entreprise plus tard, lorsque l'Unesco aura étudié la question. Heitor Villa-Lobos, le distingué compositeur, dont l'œuvre n'a pas besoin d'un tel secours pour atteindre un public mondial, est l'auteur de ce projet qui a reçu l'approbation de l'Institut brésilien de l'Education, de la Science et de la Culture.

Si l'Unesco met à profit cette idée, en en élargissant la portée et en l'adaptant à l'échelle internationale, elle pourra répondre aux besoins des artistes dans le monde entier, en donnant corps à leurs aspirations, dans un projet déjà adopté par une Commission nationale.

L'Unesco à la Conférence de l'O.N.U. sur l'Information

(Suite de la première page)

Un projet de résolution à ce sujet, déposé par la Belgique et amendé par la France, a finalement été adopté à l'unanimité, après une discussion prolongée. Il est ainsi libellé : "La Conférence, prenant acte du projet de création d'un Institut international de la Presse et de l'Information sous les auspices de l'Unesco, considérant qu'un tel Institut pourrait améliorer la qualité des informations, invite les gouvernements et les organisations professionnelles, nationales et internationales, à coopérer à la réalisation de ce projet après un examen détaillé des possibilités de mise en application."

Une autre résolution recommandant "la réduction des taxes et impôts sur les postes récepteurs installés dans les établissements scolaires", soumise par l'Unesco et amendée par les Pays-Bas, a été adoptée.

L'Unesco a également appuyé, auprès de la Conférence de Genève, des propositions tendant à "faciliter l'entrée, la résidence et les déplacements du personnel de la presse", ainsi qu'un projet de création d'une carte de presse internationale ; et elle a déposé un projet de convention tendant à faciliter la circulation internationale du matériel auditif et visuel de caractère éducatif, scientifique et culturel.

La Conférence terminera vraisemblablement ses travaux vers le 20 avril.

L'héritage culturel arabe

(Suite de la troisième page)

siècle. Renan la surnommé "le Boëce de la philosophie arabe".

L'œuvre d'Averroës marque une étape de la pensée occidentale. Sa diffusion a signifié la fin de "l'Age des Ténébreux", le début de "la grande clarté du moyen-âge". Au yeux de Dante, il était "le Commentateur par excellence". "Averroës, que il gran commento feo". Discutée, mise à l'index, mais toujours assurée d'un public nombreux, l'œuvre d'Averroës, pendant de longs siècles, a constitué l'une des forces principales qui ont préparé la Renaissance. Au début du seizième siècle, pour citer encore une fois Renan, Averroës incarnait "presque la philosophie officielle de toute l'Italie".

A considérer le nouveau monde arabe d'aujourd'hui, il nous revient en mémoire que le phénix, qui renaît de ses cendres dans toute sa splendeur, est originaire d'Arabie, et que le pouvoir miraculeux qu'il a de se réincarner est encore loin d'être épuisé.

IL faut avoir, comme l'Indien, remonté les rivières le long des berges.

L'homme pèse de toute sa puissance sur la perche. Le courant qui enserre la proue de son embarcation a la forme et la force de ses bras. C'est mètre par mètre que l'Indien doit gagner son chemin.

Ainsi se fait, jour après jour, la connaissance de l'Amazonie.

Cette masse qui, vue de haut, apparaît sans diversité, à peine lézardée par les fleuves, est un monde. Il contient toutes les forces primordiales de la nature ; il en abrite les dernières métamorphoses.

Le sol n'est pas encore fixé. Les rivières déplacent leur itinéraire. Les marécages asséchés se couvrent de palmiers et les arbres les plus orgueilleux roulent en pourrissant au fil de l'eau qui les a déracinés. Les animaux y subissent les influences qui transformèrent autrefois le visage de la terre. Des hommes vivent encore là, dans les clairières, la patiente vie des ancêtres.

M. Bertrand Flornoy, chef des Expéditions françaises dans le Haut-Amazone 1936-37, 1941-42 est reparti seul à la fin de 1946 pour une mission d'un an chez les Indiens Jivaro, d'où il est revenu cette année.

Ce monde semble immuable. Depuis des siècles on en reste avec lui aux premiers gestes. Les grandes villes que les Brésiliens, les Péruviens et les autres nations amazoniennes ont bâti dans la forêt se dressent encore comme les forteresses avancées de notre civilisation.

Certes, l'Amazonie ne peut se conquérir vite.

Sa connaissance a coûté des générations de chercheurs, de pionniers et d'aventuriers, dont on pourrait dire qu'elles ont été englouties dans les marécages. Les documents qu'elles ont laissés, nombreux et disséminés dans les bibliothèques, expliquent si peu que chaque voya-



geur pénétrant sur les pistes indiennes se sent nu, isolé — sans défense.

Cela tient à ce monde qui est le domaine de la vie dans ses couches les plus obscures. Cela tient à ce que là, plus qu'ailleurs, la naissance et la mort sont liées au point que la mort ne laisse pas de traces.

Pas davantage n'ont laissé de traces dignes de l'immense mouvement humain qu'elles représentaient, les grandes migrations venues de l'Est, qui remontaient le fleuve vers la Cordillère. Ce qu'elles ont abandonné, familles, groupes ou tribus vivent dans les clairières et au bord des lagunes. Ils ont oublié le passé.

Il faut voir la forêt avec l'âme d'un garçon de dix ans. On évitera de cette façon la peur qu'elle inspire aux personnes "raisonnables", peur qui tient aux serpents, aux fièvres, aux flèches empoisonnées, ou du moins à ce qu'on en raconte. L'Indien a en face de la forêt l'attitude que nous avons à dix ans en face des villes ou des machines : amour, méfiance... Suivons-le dans sa clairière.

Chavaké, le buste à l'ombre du toit de palme et les jambes au soleil, enduit de poison la pointe de ses fléchettes, Vikia, sa première femme, tourne dans une jarre la pâte de manioc qu'elle vient de mastiquer. Sa seconde épouse allaite, près du foyer, un petit bonhomme visqueux. Ces gestes sont d'hier. Ils sont de demain... Endsa part pour la chasse, la sarbacane posée sur l'épaule, comme une arquébuse. Il reviendra balancer sur le tallier de bambou les poules d'eau ou le singe qu'il aura tué. Les heures passeront...

Endsa, Ti, Chavaké, avec leurs longs cheveux noirs, les dessins sur leurs visages, leurs pagnes, mènent la vie sommaire des hommes de la forêt. Aucune de leurs occupations qui dépasse l'ordre familial, aucune de leurs préoccupations qui ne se résolve dans l'esprit de la communauté. Les problèmes les plus urgents ont, semble-t-il, leur solution dans les techniques de la chasse, de la pêche, de l'habitation ou du transport. Quant au reste — ce reste qui est devenu l'essentiel de notre vie — il ne dépasse pas pour l'Indien l'ordre émotionnel. Du monde, Endsa, Ti, Chavaké n'ont aucune idée : ils n'en tirent que des émotions. Leur effort maximum de libération de la nature se borne à la magie, à une confiance aveugle dans l'effet des formules, des drogues ou des meurtres rituels.

Je pense que cette dépendance de l'Indien vis-à-vis de la forêt, autant que la forêt elle-même, est ce qui retarde le plus la colonisation de l'Amazonie.

Certes, il ne s'agit là que des derniers Indiens libres : un dixième, au plus, de la masse indigène de l'Amazonie. Mais ce sont eux, ces Indiens libres, qui comptent, eux qui conservent la dignité de leurs ancêtres.

Aujourd'hui, ils sont encore des hommes qui attendent, dans les clairières, le premier geste du Blanc. Car c'est bien d'une attente qu'il s'agit... Il faut savoir comprendre non ami Li, le jivaro, quand il prend pour me parler la même voix douce, apaisante, qu'il prend pour parler aux animaux apprivoisés de sa case...

Je crois que le premier devoir de ceux qui vont partir pour la grande aventure amazonienne dont l'Unesco ouvre une fois de plus les portes, est un devoir d'amour.

D'amour et de respect pour l'Indien. Sinon toute œuvre serait inutile.

MISSION C. I. U. S. en Amérique Latine

Le Dr Angel Establier, représentant le Conseil international des Unions scientifiques (C.I.U.S.), quittera Paris le 14 avril pour se rendre dans huit pays d'Amérique latine, en vue d'encourager les associations scientifiques d'Amérique du Sud à prendre une part plus active aux travaux d'ordre international.

Il se rendra dans les capitales de l'Argentine, du Brésil, du Chili, de la Colombie, de l'Equateur, du Pérou, de l'Uruguay, et du Venezuela, pour y rencontrer des savants éminents ; il s'efforcera de les associer plus étroitement encore à l'œuvre des Unions scientifiques internationales qui composent le C.I.U.S.

Le Dr Establier étudiera également, pour l'Unesco, la possibilité d'une participation encore plus active des savants d'Amérique latine au programme scientifique mondial de l'Unesco.

A partir du 30 avril, il représentera le C.I.U.S. à la Conférence pour la Création d'un Institut international de l'Hylea amazonienne, à Iquitos, Pérou.

L'Unesco et le C.I.U.S. agissent en coopération étroite, conformément à un accord conclu l'an dernier.

LA CONFERENCE d'Iquitos, Pérou

La Conférence pour la Création d'un Institut international de l'Hylea amazonienne sera ouverte officiellement à Iquitos, Pérou, le 30 avril. Iquitos, dont la population dépasse 40.000 habitants, est le centre principal de la partie péruvienne de l'Hylea amazonienne.

Cette Conférence, à laquelle assisteront les représentants d'au moins neuf nations, et de plusieurs organisations internationales, est pour l'Unesco le résultat de près de deux années d'efforts et l'on estime qu'elle marquera une étape capitale vers l'exploitation du vaste bassin de l'Hylea amazonienne, en Amérique du Sud. La Conférence siégera du 30 avril au 11 mai.

Le secrétaire de la Conférence sera M. E.J.H. Corner, directeur du Poste de Coopération scientifique de l'Unesco en Amérique latine.

L'Institut aura pour but d'encourager et d'effectuer, dans la région de l'Hylea amazonienne (7 millions de km.c. environ) des études scientifiques destinées à faire mieux connaître et mieux comprendre les problèmes propres aux tropiques, à permettre la mise en valeur de ces régions par les gouvernements directement intéressés de l'Amérique latine, et à jeter les bases d'une coopération et d'une compréhension internationales.

CALENDRIER DES CONFERENCES

convoquées par l'Unesco

DATE	CONFERENCE	LIEU
7 avril	TICER — Comité des Camps de Jeunesse.	Paris
7-9	Comité d'Experts des comptes rendus analytiques scientifiques	—
12-13	Comité du Bureau Permanent pour la Coordination des Congrès Internationaux des Sciences Médicales (avec l'O.M.S.).	—
22-23	Conférence des Organismes de Chantiers Internationaux de volontaires.	—
24	Comité d'Experts du TICER.	—
24-27	Comité du Programme du Conseil Exécutif.	—
24-1er mai	Réunion d'Experts de l'Education de Base.	—
24-31	Conférence pour la création de l'Institut International de l'Hylea Amazonienne.	Iquitos (Pérou)

Problèmes actuels de l'université moderne

EN vue de la conférence qui doit réunir, cet été, les autorités de l'enseignement supérieur du monde entier, l'Unesco a invité ses Etats-Membres à présenter des rapports sur les principaux problèmes qu'ils ont actuellement à résoudre dans le domaine de l'enseignement supérieur.

Une enquête préliminaire, menée par la Section de l'Education de l'Unesco, révèle un accord assez général sur la nature de ces problèmes, en tête desquels figure l'accroissement, depuis la fin de la guerre, du nombre des étudiants inscrits dans les facultés. La difficulté la plus sérieuse réside dans le choix des étudiants les plus aptes à bénéficier de l'enseignement supérieur, et dans le recrutement d'un corps enseignant compétent; d'autre part, des influences extérieures, officielles ou non, viennent contrecarrer les efforts tentés pour maintenir l'équilibre entre les différentes disciplines, à mesure qu'elles se développent.

C'est ainsi que les récents progrès scientifiques peuvent fort bien inciter les gouvernements et les organismes privés à contribuer particulièrement au développement des facultés des sciences, sans que les autres disciplines reçoivent une aide correspondante. L'accroissement des effectifs universitaires pose un nouveau problème. Jusqu'ici l'enseignement supérieur n'était accessible qu'à une élite, élite de la fortune ou de l'intelligence. Or, la tendance actuelle est de donner cette éducation à quiconque désire la recevoir, ce qui, entre autres dangers, surcharge les classes et risque de faire baisser le niveau des étudiants.

La période actuelle est également marquée par une modification des rapports entre la formation générale, ou éducation universitaire, et l'enseignement technique ou professionnel.

Le rapport de l'Unesco contient les remarques suivantes :

"Historiquement, le rôle des universités a été jusqu'ici de dispenser un enseignement libéral, littéraire ou classique. Avec la spécialisation de plus en plus poussée qui caractérise le monde moderne, on a vu se superposer à cet idéal ancien les exigences d'une formation technique supérieure pour les spécialistes... Actuellement, il s'agit de résoudre l'antagonisme apparent entre l'idéal universel admis autrefois et les exigences d'une spécialisation technique pour l'économie et l'industrie. Comment combiner les vertus de l'ancienne éducation libérale avec les besoins de la vie économique actuelle ?"

L'intervention de l'Etat ou d'organismes privés dans la vie universitaire a une répercussion, qui ne fera que croître, sur l'autonomie traditionnelle des universités et leur indépendance à l'égard de l'autorité gouvernementale; sans préjuger de ce que l'on peut considérer comme les besoins urgents des universités en ce qui concerne la formation de person-

nel qualifié, masculin ou féminin, le développement rapide des universités crée une situation qui exigera une aide toujours plus grande de l'Etat.

"C'est ainsi, poursuit le rapport de l'Unesco, que l'Etat réclame naturellement un certain droit de regard sur l'utilisation des fonds octroyés par lui."

Dans certains pays, de riches particuliers ou de grandes corporations industrielles assurent, à titre privé, le financement total ou partiel de certaines facultés ou sections de l'université. Jusqu'à un certain point, la vie de l'université s'en trouve affectée, puisque la ligne de son développement obéit, non plus à des principes purement académiques, mais à des pressions ou à des sollicitations extérieures. Tous ces problèmes dépendent du mode de financement et de la gestion administrative des universités. Les pratiques adoptées à cet égard varient considérablement depuis le contrôle absolu de l'université par l'Etat, les méthodes beaucoup moins rigides employées en France, l'ingénieux système du "Comité des Subventions aux Universités" appliqué au Royaume-Uni, jusqu'au régime des universités privées des Etats-Unis.

Dans cette question complexe du développement des universités, l'intérêt exige essentiellement qu'on trouve une formule où l'Etat, tout en assurant le financement des universités, en respecte l'autonomie en ce qui concerne la conduite des études. Est-il possible de concilier un financement toujours plus important par l'Etat et le maintien d'une autonomie légitime pour les universités? De la réponse donnée à cette question dépend la nature même du rôle de l'université dans le monde moderne."

Une Conférence étudie la création d'un Bureau international des Universités

Une centaine de professeurs de l'enseignement secondaire et supérieur, appartenant à vingt-deux nations différentes, se sont rencontrés à Paris du 31 mars au 3 avril pour étudier la création d'un Bureau international des Universités, la fondation d'une Université mondiale, le problème de l'équivalence des diplômes et des titres universitaires et la façon dont les Universités du monde peuvent contribuer à développer le sens de la démocratie.

Le Professeur J.-A. Lauwers, Conseiller de l'Unesco pour les questions d'éducation, assistait à cette conférence, placée sous le patronage de l'Association internationale des Professeurs et Maîtres de Conférences des Universités. L'Unesco encourage l'activité de cette organisation et lui a accordé une subvention pour l'étude du problème de l'équivalence des diplômes et des régimes d'examinations. La I.A.U.P.L. soumettra à l'Unesco un rapport sur ces questions.

REVUE DE LA PRESSE

"SCHOOL AND SOCIETY" (Etats-Unis), février 1948.

Dans un article intitulé "Internationalité des études savantes", I. L. Kandel s'exprime ainsi :

"Ceux qui contribuent aux progrès des études et de l'enseignement ne peuvent s'isoler des savants étrangers, ni éviter d'être en partie responsables de l'influence que leur action peut exercer sur l'évolution de l'humanité. Sir Alfred Zimmern soulignait, il y a une vingtaine d'années, dans l'ouvrage intitulé "Learning and Leadership", que l'éducateur doit non seulement se familiariser avec les travaux des savants étrangers dans son domaine, mais acquiescer des conceptions et une expérience internationales.

"Les savants, comme les écrivains et les artistes créateurs, ne peuvent se soustraire entièrement à l'influence particulière de leur milieu. Ce fait, à lui seul, suffirait à empêcher l'uniformisation et la standardisation de la vie intellectuelle du monde. Les différences de caractère et de conceptions morales entre les nations peuvent avoir pour effet de transformer le globe en un vaste champ d'expériences où chaque peuple aborderait à sa façon les problèmes communs à l'humanité entière, tout en ayant recours, à l'occasion, à des idées et à des méthodes conçues à l'étranger.

"Si l'Unesco entreprenait de mettre l'accent sur l'importance d'une conception internationale et sur la contribution des savants aux progrès de l'humanité, elle obtiendrait des résultats infiniment plus précieux que l'université mondiale unique dont il est question. En effet, en assurant la direction, comme organisme de coordination ou centre de clearing des intérêts universitaires, l'Unesco, non seulement, contribuerait aux progrès de cette solidarité intellectuelle et morale qui est le fondement de la paix, mais favoriserait plus directement la collaboration entre les universités du globe sur des problèmes d'intérêt commun à tous les hommes."

"O JORNAL", Rio-de-Janeiro (Brésil), 17 mars 1948.

Extraits de l'article intitulé : "Le Brésil et l'Hylea amazonienne". "Au cours de l'entrevue qu'il a accordé au "Correio da Manhã", le Dr Corner a manifesté un attachement extraordinaire à ce projet. On le croirait brésilien plutôt qu'anglais, si grands sont l'intérêt et l'ardeur dont il témoigne pour la réussite de cette entreprise.

"Les paroles mesurées et sages de M. Corner méritent d'être méditées par les pouvoirs publics du Brésil. Le projet de l'Hylea pourra retenir l'attention du public en général. Il convient pour cela de lui donner son sens véritable : celui d'un grand bienfait pour la science brésilienne. Les études poursuivies par l'Institut seront la source d'avantages importants pour le Brésil. Il faut donc briser l'indifférence qui se manifeste dans certains cas pour cette entreprise due à l'initiative de l'éminent savant brésilien Paulo Carneiro."



(By permission Copyright 1948 The New Yorker Magazine.)

Le Dr. Fairburn va nous parler de ses expériences intéressantes chez les Indiens réducteurs de têtes humaines de l'Equateur.

"BUSINESS WEEK" (Etats-Unis), 6 mars 1948.

Dans un article intitulé "On s'attaque au bassin de l'Amazone", on lit :

"Sir Arthur Conan Doyle a pris pour thème de son roman "The Lost World" les mystères du bassin de l'Amazone. Il en a fait un plateau fantastique où les pré-dinosaures, les dinosaures et autres monstres préhistoriques ont échappé à la destruction. Maintenant l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (Unesco) entreprend sur une grande échelle l'exploration de cette région inconnue.

"Si les chercheurs d'aventures de l'Unesco font l'inventaire des ressources de cette vaste jungle, ce n'est pas dans l'espoir de jeter un bronchosaure de cent tonnes sur le marché mondial de la viande. Leur but est d'amener cette région inculte à contribuer à ravitailler le monde et à lui fournir les matières premières nécessaires à l'industrie.

"C'est le Dr Paulo Carneiro, biologiste brésilien et délégué à l'Unesco, qui a tracé les grandes lignes du programme. En proposant cette campagne, il a déclaré que, si l'on arrivait à mettre en valeur les richesses alimentaires du bassin de l'Amazone, cela permettrait au monde de "nourrir sa population".

"THE MAINICHI" (Tokio), 25 janvier 1948.

On lit, dans un éditorial intitulé "Le Mouvement Unesco" :

"Une "Association pour la coopération avec l'Unesco" a été officiellement fondée à Osaka le 22 janvier. Des associations analogues se sont déjà formées à Sendai, à Kioto et à Kobé. On prépare activement à l'heure actuelle la création d'organismes pour l'Unesco à Tokio, à Nagoya, à Hiroshima, à Wakayama.

"Le mouvement Unesco au Japon ne doit pas être considéré comme un expédient pour faire rentrer le Japon dans la société des nations par un raccourci. Ce doit être un mouvement sobre et mesuré en vue de susciter un amour sincère et vigoureux de la paix plutôt que la recherche de développements éclatants."

"CAHIERS DES NATIONS UNIES", Association française pour les Nations Unies (France), No. 5, 1948.

M. Jean Dupuy écrit : "Une excellente initiative fut prise pendant les grandes vacances; l'Unesco a organisé "Une Semaine des visiteurs". Les étudiants, les professeurs, tous les visiteurs intéressés passant ou séjournant à Paris, ont été cordialement invités à se rendre à la maison de l'Unesco pour échanger avec le personnel du secrétariat des impressions et des points de vue et mettre en commun leurs connaissances et leur expérience. Les hauts fonctionnaires de l'Unesco avec à leur tête le professeur Julian Huxley, directeur général, ont fait des causeries sur des sujets les plus divers.

"Nous ne connaissons pas le résultat de cette initiative, mais quel qu'il ait été l'empressionnement du public à répondre à cette invitation, il faut continuer dans cette voie. On ne peut créer des courants d'opinion comme celui que nous désirons, qu'après des années d'efforts."

"THE SCHOOL GOVERNMENT CHRONICLE AND EDUCATION REVIEW" (Angleterre), février 1948.

D'un article intitulé "Bureau central pour les visites et les échanges de caractère éducatif", nous extrayons les passages suivants :

"Le Ministère de l'Education annonce qu'un Bureau central pour les visites et les échanges de caractère éducatif, va être créé dès que possible.

"Ce Bureau aura tout d'abord pour fonction de se tenir au courant des activités exercées par les nombreuses institutions nationales et étrangères qui s'occupent des visites et des échanges de caractère éducatif, et de coopérer avec elles s'il y a lieu. Il sera en mesure de fournir des conseils au Ministère de l'Education, aux autorités locales de l'enseignement, aux éducateurs et aux organisations privées, et l'on envisage en outre que ce Bureau complètera, éventuellement, l'action des institutions existantes, en prenant l'initiative des mesures nécessaires.

"L'une des premières tâches de l'organisme de coopération avec l'Unesco pour l'éducation, créé il y a un an environ au Royaume-Uni, a été d'entreprendre l'organisation et la création de ce Bureau. Dès avant la guerre, la nécessité d'une institution nationale, chargée de ces fonctions — comme il en existe dans certains autres pays européens — se faisait sentir, et lorsque l'Unesco eut été créée, il devint évident que les visites et les échanges de caractère éducatif seraient un élément permanent du monde d'après guerre. L'organisme de coopération constituait un Comité présidé par M. Ronald Gould, Secrétaire général du N.U.T., afin d'élaborer le plan de l'organisation envisagée et de travailler à sa création."

Gérant : H. KAPLAN.

Secrétaire de Rédaction : R. GRENIER.

Toute reproduction autorisée.

IMPRIMERIE DU NEW YORK HERALD TRIBUNE 21, Rue de Berri - Paris 9e

BREVES NOUVELLES BREVES NOUVELLES BREV

L'Unesco distribue 1.000 volumes à des bibliothèques médicales

Au cours de ces deux derniers mois, près de mille volumes — ouvrages et recueils de périodiques médicaux — ont été distribués, par l'intermédiaire de l'Unesco, à des bibliothèques de huit pays dévastés par la guerre. Ces dons provenaient de la "Army Medical Library" (Bibliothèque médicale militaire) de Washington et de la "Vanderbilt University School of Medicine" (Faculté de Médecine Vanderbilt), Nashville (Tennessee).

Les bénéficiaires de cette répartition sont quinze bibliothèques qui avaient adressé leurs demandes par l'intermédiaire du Centre d'Echange des Publications de l'Unesco.

La Commission française et les recommandations de la session de Mexico

Le Comité "Bibliothèques et Musées", de la Commission nationale française pour l'Unesco, a déjà commencé la mise en œuvre d'une partie des résolutions et recommandations votées à Mexico, notamment en ce qui concerne les originaux et les reproductions. Le recensement des premiers est commencé. Deux sous-commissions, d'autre part, la possibilité d'établir un catalogue des reproductions d'art. De son côté, le Comité Arts et Lettres procède actuellement à la création d'un Centre français du Théâtre. Ce centre comprendra : 4 fonctionnaires représentant l'administration; 14 membres élus par les organisations professionnelles et syndicales; 12 personnalités cooptées par la commission nationale.

Le Dr Kuo Yu-Shou conseiller pour les questions d'Extrême-Orient

Le Dr Kuo Yu-Shou, chef de la section de l'Education, vient d'être promu au poste de conseiller particulier du Directeur général de l'Unesco pour les questions d'Extrême-Orient.

En annonçant cette nomination, le 2 avril, le Dr Huxley a déclaré : "Parce que le siège de l'Unesco se trouve fixé en Occident et que ma formation et mon expérience personnelles sont elles-mêmes essentiellement occidentales, j'estime qu'il est essentiel d'avoir auprès de la Direction de l'Unesco un conseiller permanent qui soit familier des problèmes spécifiques intéressant les relations culturelles entre l'Extrême-Orient et le reste du monde."

Le Dr Kuo Yu-Shou doit continuer à diriger les activités de la section de l'Education, récemment réorganisée, jusqu'à l'arrivée à l'Unesco, à la fin de ce mois, du nouveau sous-directeur général, le Dr E. C. Beby, de Nouvelle-Zélande.

L'Unesco reçoit la visite d'étudiants étrangers

Trois réceptions seront organisées à la Maison de l'Unesco les 8 avril, 22 avril et 13 mai à l'intention d'étudiants étrangers venus poursuivre leurs études à Paris.

Le Directeur général adjoint, M. Walter H. C. Laves, souhaitera la bienvenue au groupe qui sera reçu le 8 avril; différents aspects de l'activité de l'Unesco seront ensuite exposés en une série de causeries de dix minutes chacune.

M. E. Gabriel, originaire de Haïti, spécialiste du programme de l'Unesco pour l'Education de Base, parlera de l'expérience-témoin d'Education de Base en Haïti. Cette causerie sera suivie de la projection d'un film documentaire de quinze minutes sur Haïti. M. B. Drzewinski, Chef de la Section de la Reconstitution, définira ensuite le travail de l'Organisation dans le domaine de la reconstitution. Enfin, le Dr L. Grimmert parlera de l'Hylea amazonienne ainsi que d'autres aspects de l'activité scientifique de l'Unesco.

PRIX DES ABONNEMENTS

Le COURRIER DE L'UNESCO est publié tous les mois en français, anglais et espagnol par la Section d'Information Publique de l'Unesco.

Abonnement 6 mois : Frs. 60 (France seulem.); 2 s.g.d.; 0.50. Veuillez écrire au dépositaire de l'Unesco indiqué ci-dessous pour votre pays, ou directement à l'Unesco, 19, Avenue Kléber, Paris 16e, France.

- Argentine : Editorial Sudamericana S. A. Alsina 500 Buenos Ayres.
- Australie : H.A. Goddard Ltd., 255a, George St. Sydney.
- Canada : The Ryerson Press, 299 Queen Street West, Toronto.
- Cuba : La Casa Beiga, M. René de Smetd., O'Reilly, La Havane.
- Danemark : Einard Munksgaard, 6 Norregade, Copenhague.
- France : Editions Pedone, 13, rue Soufflot, Paris.
- Grande-Bretagne : H.M. Stationery Office; Londres; York House, Kings-Orders; — Manchester 2: 39/41 King Street; — Edimbourg 2: 13a Castle Street; — Cardiff: 1 St. Andrew's Crescent; — Bristol 1: Tower Lane; — Belfast: 80 Chichester Street.
- Grèce : Eleftheroudakis, Librairie internationale, Athènes.
- Pays-Bas : N.V. Martinus Nijhoff, Afd. Fondsadministratie 9 Lange Voorhout, La Haye.
- Inde : Oxford Book & Stationery Co., Scindia House, La Nouvelle Delhi.
- Irak : Mackenzie & Mackenzie, Booksellers, the Bookshop, Bagdad.
- Liban et Syrie : Librairie Universelle, Av. Fouad Ier, Beyrouth.
- Suède : Abt. O.E. Fritzes Kungl. Hovbokhandel, Fredsgatan 2, Stockholm.
- Suisse : Librairie Payot, Lausanne.
- Tchécoslovaquie : Librairie F. Topic, 11, Narodni, Prague.